

Au Fil du Formans

*Une commune engagée,
unie et solidaire*





Mot du Maire



Mesdames et Messieurs,

Chers concitoyens,

En ce début d'année, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire s'améliore et que nous puissions envisager l'avenir sereinement.

Une fois de plus j'en appelle à la **responsabilité de chacun** pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et vous invite à la vaccination pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait. C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

Vous trouverez dans ce bulletin municipal toutes **les actions municipales et associatives** qui ont eu lieu durant cette si particulière année 2021.

Nous mettons tout en œuvre pour vous tenir informés en permanence sur les actions municipales, culturelles, sportives, sociales, et événementielles sur notre territoire.

Nos réseaux sociaux : **Facebook** avec 464 abonnés, **lilwap** avec 643 abonnés, **Instagram** avec 95 abonnés, et **l'infolettre municipale** avec 320 inscrits complètent les informations de notre panneau électronique, du site de la mairie, et de notre incontournable bulletin municipal « Au Fil du Formans ».

L'année 2022 sera marquée par le début des travaux de **sécurisation de la route de Trévoux** qui va perturber la circulation d'avril à décembre dans un premier temps, puis sur le premier semestre 2023 (voir article travaux page 12).

Le milieu associatif, je l'espère, pourra à nouveau retrouver des moments de **convivialité** si utiles à la **cohésion** de tous.

En attendant cette nouvelle année riche sur le plan politique pour notre pays avec les **élections présidentielles et législatives**, je vous invite tous à notre traditionnelle **cérémonie des vœux** qui aura lieu le :


DIMANCHE 9 JANVIER* à 11 heures
à la salle des fêtes

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022 !

Cordialement

Votre Maire, Frédéric VALLOS

*Sous réserve des conditions sanitaires et des autorisations en vigueur à cette date.



Repas du CCAS - 5 décembre 2021

Sommaire

EDITO	page 02
VIE MUNICIPALE	page 04
VIE LOCALE.....	page 28
VIE ASSOCIATIVE.....	page 32
INFOS UTILES.....	page 47

Informations

Horaires d'ouverture de la mairie au public

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9h - 12h30	14h - 17h30
MARDI	9h - 12h30	14h - 17h30
MERCREDI		14h - 18h
JEUDI	9h - 12h30	
VENDREDI		14h - 17h30
SAMEDI	9h - 12h	

Coordonnées du secrétariat

☎ 04 74 00 14 70 | Fax 04 74 08 80 30

✉ contact@saintdidierdeformans.fr

📘 @mairiesaintdidierdeformans01600

📷 @mairie_de_st_didier_de_formans

📞 illiwap @01347

Responsable de la publication

M. Frédéric VALLOS

Commission communication

Corinne MARTIN GAJAC

Alexandra BOURDELEAU

Christelle CALLAND

Pascale GAUTIER-WILL

Richard GAY

Sindy GONZALEZ

Marie-Claude HENRY

Les élus sont à votre disposition et vous recevront en mairie sur rendez-vous

M. Frédéric VALLOS - Maire

M. Christophe HENRY - 1^{er} adjoint
Urbanisme

M^{me} Corinne MARTIN GAJAC - 2^e adjointe
Communication

M. Gilles GROSSAT - 3^e adjoint
Finances

M^{me} Sindy GONZALEZ - 4^e adjointe
Environnement - Développement Durable - Culture et Patrimoine

M. Richard GAY - 5^e adjoint
Affaires scolaires - Jeunesse - Petite enfance

M. Clément PETIT - Conseiller délégué
Travaux - Voirie - Sécurité - Services techniques

M^{me} Pascale GAUTIER-WILL - Conseillère déléguée
CCAS - Lien social - Cérémonies

M. Sylvain PERRAUD - Conseiller délégué
Equipements scolaires - Continuité pédagogique
- Référent projet collège

M^{me} Alexandra BOURDELEAU - Conseillère déléguée
Vie locale - Monde associatif - Ressources humaines

M. Jean DA COSTA - Conseiller délégué
Fleurissement - Services techniques - Cérémonies

Création et impression

Agence VIRENCOULEUR

06 88 02 74 02 - S^t Didier de Formans

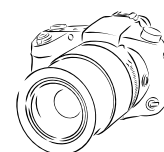
www.virencouleur.com

Tirage 1000 exemplaires  Papier recyclé

Credits photos

Merci aux photographes !

Nathalie BILANCIA, Christian BRANDELET, Séverine BRUYAS, Pascale GAUTIER-WILL, Richard GAY, Marie-Claude HENRY, Martine JACQUET, Corinne MARTIN GAJAC, Frédéric VALLOS, la CCDSV et les membres des associations .



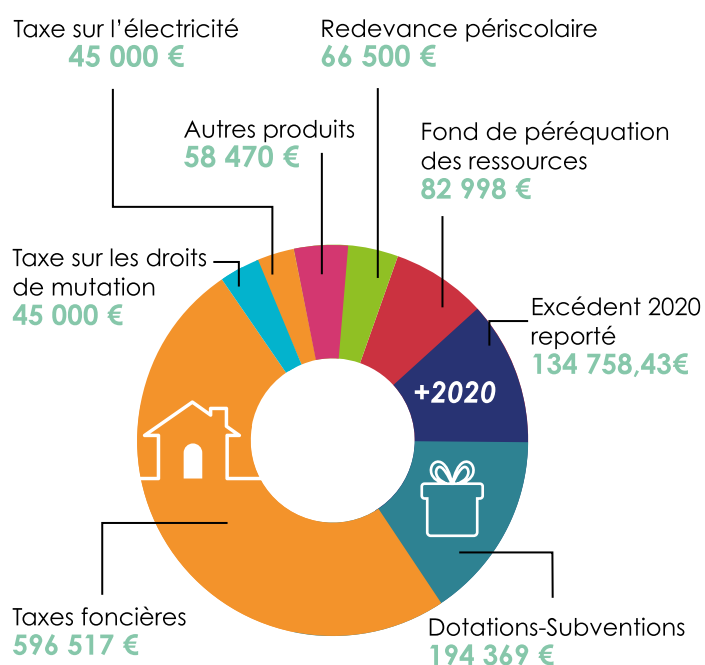
Vie municipale

Finances

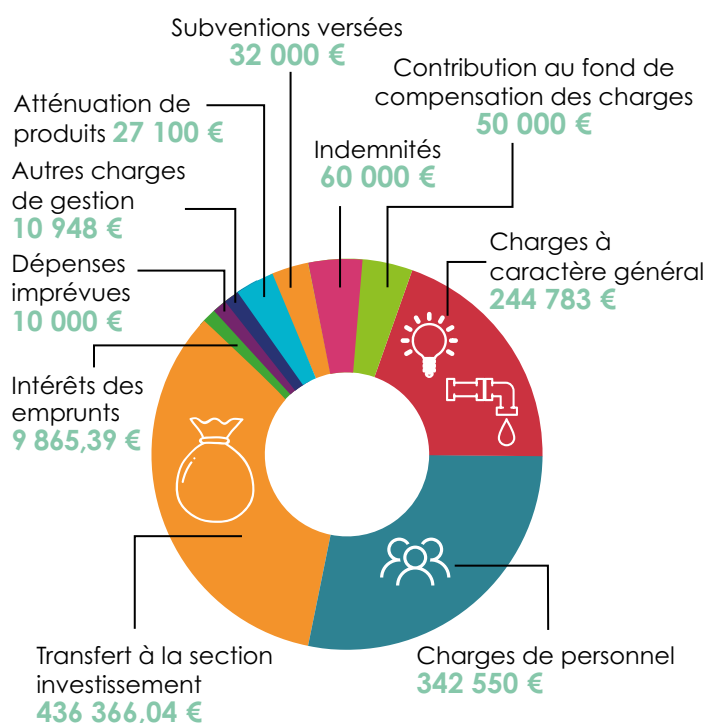
La présentation des budgets 2021 s'articule de la manière suivante :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 1 223 612,43 €

Les Recettes :



Les Dépenses :



Le budget 2021 inclut le report de l'exercice 2020 pour 134 758,43 €. Cet excédent issu d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement a permis au conseil municipal lors du vote du budget de décider du maintien des taux d'imposition actuels.

Pour rappel, entrée en vigueur de la réforme de la taxe d'habitation :

En application de l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les parts communales et départementales sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales

(Ancienne part communale 12,50 % + ancienne part départementale 13,97%), soit :

- Taux 2021 voté pour la taxe foncière sur le bâti : 26,47%
- Taux 2021 voté pour la taxe foncière sur le non bâti : 50%

Les prévisions de recettes et dépenses de fonctionnement 2021 permettent de transférer plus d'un tiers du budget de la section fonctionnement vers la section investissement. Précisément **436 366,04 €**.

Situation au 31 octobre 2021 : La crise sanitaire se poursuit et a différentes conséquences sur notre budget de fonctionnement :

- Augmentation des frais de fournitures d'entretien
- Progression des frais de personnel avec l'embauche de plusieurs salariés pour appliquer le protocole sanitaire au niveau du groupe scolaire
- Augmentation du coût du carburant
- Augmentation du coût du service ADS en lien avec la progression des permis de construire délivrés

Le conseil municipal a également pris deux décisions en lien avec la crise sanitaire.

Ces décisions limitent les recettes de fonctionnement, mais il était important de montrer un esprit de solidarité vis-à-vis des habitants :

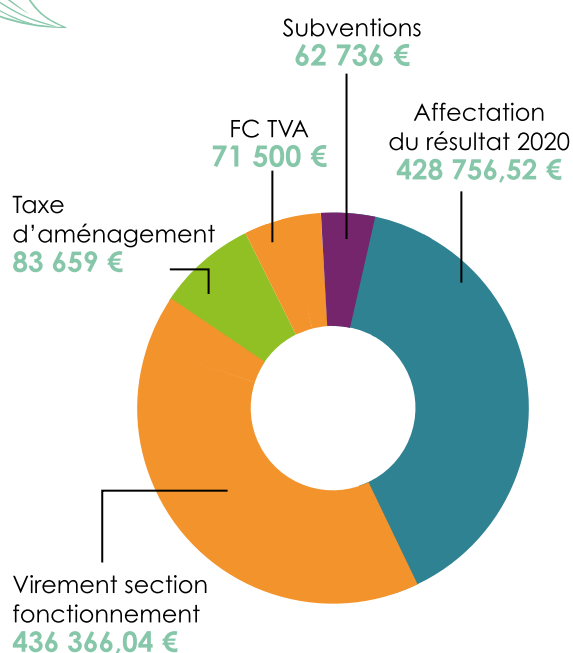
- Décision de ne pas appliquer de hausse de loyers sur les logements communaux
- Décision de ne pas répercuter la hausse du prix de revient des repas de la cantine

Enfin pour limiter l'impact de la progression de certaines dépenses de fonctionnement, d'autres lignes du budget ont été revues à la baisse :

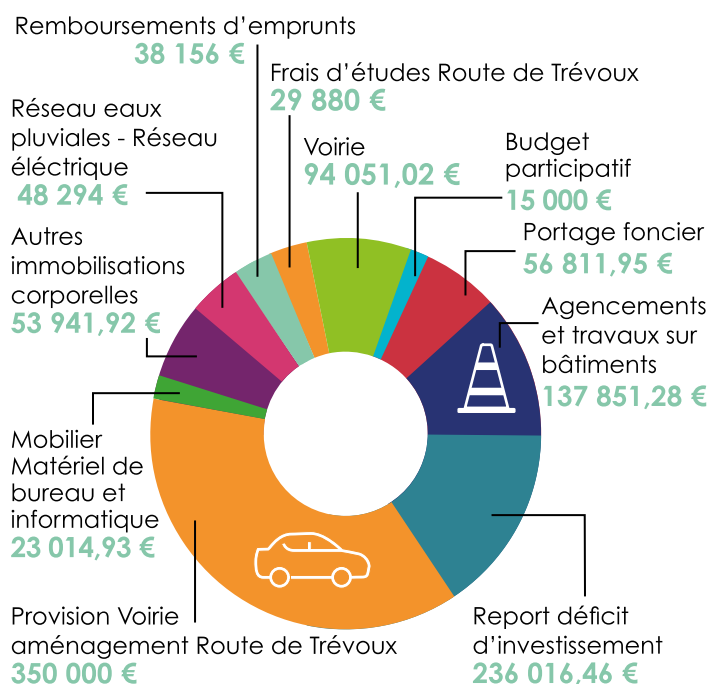
- Dépenses de petits équipements
- Fournitures administratives
- Dépenses de fleurissement

BUDGET D'INVESTISSEMENT : 1 083 017,56 €

Les Recettes :



Les Dépenses :



En 2021, la commune a poursuivi son ambition de développement en menant à terme un grand nombre de projets d'investissement.

Malgré la crise sanitaire rencontrée, on peut noter qu'à fin octobre 2021, la commune a réalisé 83,86% des investissements envisagés sur le BP 2021 (Hors provision pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Route de Trévoux qui vont débiter en 2022).

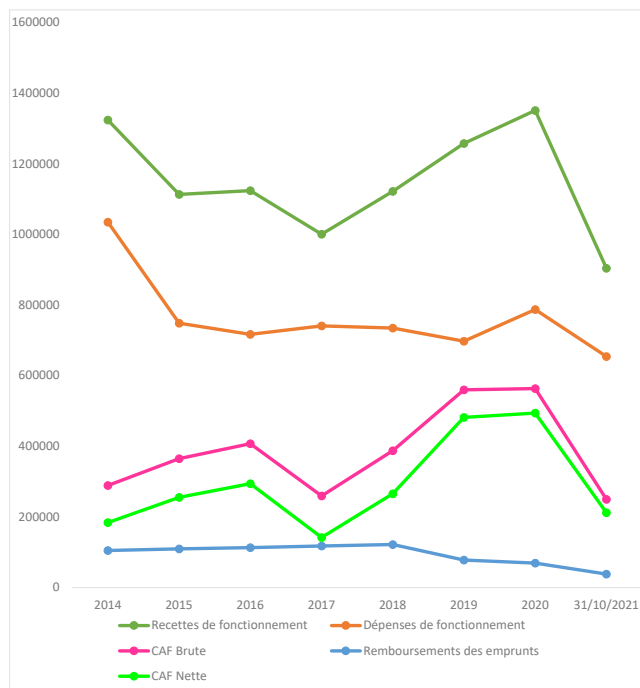
En projection fin d'année, compte tenu des

travaux planifiés, nous allons réaliser près de 92% des investissements prévus.

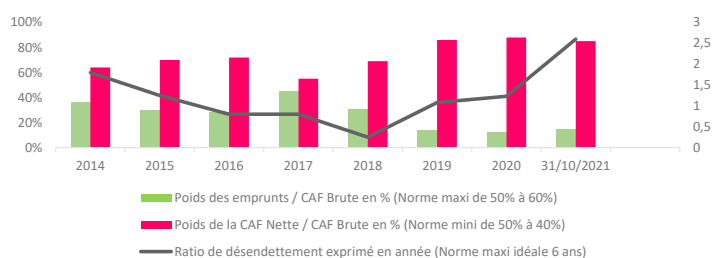
Ainsi, la commune démontre une volonté ambitieuse d'investissement, en conservant une bonne rigueur de maîtrise budgétaire. Cette excellente santé financière lui permet d'aborder sereinement l'investissement important à venir concernant l'aménagement et la sécurisation de la route de Trévoux.

SANTÉ FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Du point de vue de la capacité d'autofinancement



Du point de vue du poids des emprunts et du ratio de désendettement :



Sur l'année 2021, la part de capital sur le remboursement annuel d'emprunts représente 38 155,89€.

La CAF arrêtée au 31/10/2021 est de 249 952,71€, le poids des emprunts est donc de 15,27%.

Le cumul du capital restant dû à fin 2021 est de 652 402,37€.

Soit un ratio de désendettement sur la CAF au 31/10/2021 de 2 ans et 7 mois.

COÛT PRÉVISIONNEL DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA SÉCURISATION DE LA ROUTE DE TRÉVOUX * ET INCIDENCE SUR LES DIFFÉRENTS BUDGETS

* Avant derniers ajustements et lancement des appels d'offres

DÉPENSES	HT	TVA 20%	TTC
Dépenses affectées au Budget d'investissement			
Frais d'études	31 425,00 €	6 285,00 €	37 710,00 €
Travaux d'aménagement - reprise de chaussée - réseau eaux pluviales	999 000,00 €	199 800,00 €	1 198 800,00 €
Sous-total travaux base subvention	999 000,00 €		
Enfouissement des réseaux à charge de la commune			216 395,83 €
Total à supporter sur le Budget investissement			1 452 905,83 €
Dépenses affectées au Budget Fonctionnement			
Génie civil Télécom à charge commune			227 100,00 €
Eclairage			92 265,01 €
Total à supporter sur le Budget fonctionnement			319 365,01 €
Total Investissement HT	1 030 425,00 €		
Total TVA Investissement		206 085,00 €	
Coût Total de l'opération TTC à supporter par la commune			1 772 270,84 €
Participation du syndicat sur enfouissement et éclairage public			138 280,76 €
TVA perçue directement par syndicat sur enfouissement et éclairage public			88 958,39 €
Coût réel de l'opération TTC			1 999 509,99 €

RECETTES

Provisionné sur BP 2021 Frais d'études	29 880,00 €
Provisionné sur BP 2021 Travaux	350 000,00 €
Subventions obtenues	224 460,00 €
FCTVA sur investissement base 16,404% du TTC	202 837,10 €
Total sur le Budget investissement	807 177,10 €
Recours au financement	645 728,73 €
Global des recettes Budget investissement	1 452 905,83 €

À ce stade, la commune est en attente de retour sur différents dossiers de subventions complémentaires déposés auprès de la Région, du Département, de la DSIL et des amendes de police.

Le budget prévisionnel des travaux d'aménagement et de sécurisation de la route de Trévoux n'est donc pas encore bouclé définitivement. Nous espérons pouvoir atteindre un minimum de 50% de subvention sur le budget global.

Le coût actuel à supporter sur la section fonctionnement est de **319 365,01 €**

Le niveau d'emprunt potentiel à recourir pour supporter l'investissement ressort proche de 650 000, 00€, précisément **645 728,73 €**

Il sera ajusté en fonction des choix de la municipalité et des retours des subventions demandées.



INCIDENCE DE CET INVESTISSEMENT

Pour comprendre l'incidence de l'investissement lourd que représente l'aménagement et la sécurisation de la route de Trévoux, un petit point de rappel de lexique :

Recettes de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement = CAF Brute
(Capacité d'Autofinancement Brute)

CAF Brute - Remboursement du capital des emprunts = CAF Nette

(Niveau de remboursement annuel capital d'emprunt / CAF Brute) X 100 = Pourcentage du poids de remboursement de la dette sur la CAF Brute

Niveau de capital restant dû / CAF Brute = Ratio de désendettement en année de CAF

➤ En 2022, nos dépenses de fonctionnement vont fortement augmenter du fait de supporter **319 365,01€** sur le coût des travaux de la route de Trévoux.

➤ Par répercussion, notre CAF Brute 2022 diminuera dans les mêmes proportions.

Le nouvel emprunt générera une augmentation du niveau de remboursement annuel de capital de l'ordre de **20 500€** (base 650K€ empruntés).

➤ Augmentation du niveau de remboursement annuel d'emprunt + baisse de la CAF Brute => Le pourcentage du poids de remboursement de la dette / la CAF se retrouvera pour l'année 2022 au-delà de la norme maxi de 60% (proche de 100%).

➤ Le nouvel emprunt (dans l'hypothèse de 650 K€) viendra s'ajouter au restant dû des autres emprunts en cours **616 233,80 €** à fin 2022. Soit en fonction de la date de débloqué du nouvel emprunt un cumul de l'ordre de 1 250 000 €.

➤ Augmentation de l'encours de crédit + baisse de la CAF Brute => Le nouveau niveau de capital restant dû à **1 250 000 €** impactera le ratio de désendettement qui se retrouvera au-delà de 10 ans de CAF en 2022.

Cependant nous pouvons être rassurés sur la santé financière de la commune car dès 2023, avec un retour à la normale au niveau des dépenses de fonctionnement, nous allons retrouver un niveau de CAF Brute satisfaisant qui permettra :

- de retrouver un pourcentage du poids de la dette / la CAF Brute compris entre 25% et 30%
- de retrouver un ratio de désendettement de 4 ans et 11 mois

Ces éléments confortent la politique d'investissement ambitieuse de la commune dans un contexte de maîtrise budgétaire.

SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS

Le recours aux subventions des collectivités est une nécessité réaffirmée pour les communes sur fond de baisse des ressources fiscales et de gel des dotations. Ce tableau présente les subventions déjà obtenues pour divers projets communaux. D'autres demandes de subventions ont été présentées à la Région, à l'État et au Département dans le cadre de l'aménagement de la route de Trévoux.

Elles sont en cours d'étude. Par ailleurs, une subvention a été sollicitée auprès de l'Office Français de Biodiversité pour la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité ainsi qu'une aide à la Fondation Crédit Agricole pour la restauration du four à pain. Ces requêtes sont en cours d'instruction.

PROJETS	FINANCEURS	MONTANT TRAVAUX €HT	MONTANT OBTENU €HT
Récupération eau école et salle des fêtes		19 601,00	13 720,00
Purificateur d'air école		2 348,08	1 800,00
Auvent salle des fêtes		32 080,00	5 451,00
Parking salle des fêtes		20 860,00	7 303,00
Poteau incendie chemin de Pénozan		4 733,04	1 420,00
Mur escalade école - Stade		73 110,90	21 864,00
Sécurisation : alarme des bâtiments communaux		11 788,60	2 358,00
Aménagement trottoirs route d'Ars		61 348,90	18 405,00
Gestion des eaux pluviales chemin des Bruyères		33 240,00	8 000,00
Restauration four à pain		9 476,90	2 250,00
Mise en place d'un atlas de la Biodiversité		26 950,00	6 737,50
Aménagement route de Trévoux		999 000,00	224 460,00

Suite au succès rencontré lors du 1^{er} budget participatif lancé en 2021, la municipalité renouvelle l'opération pour 2022.

Le but : construire, avec vous, l'avenir de notre village. Vous allez de nouveau pouvoir proposer, co-construire et voter pour un projet issu de vos idées !

La commune mettra à disposition en mairie à compter du 1^{er} février 2022 différents documents :

- Le règlement du budget participatif 2022
- La fiche projet à utiliser pour déposer votre idée
- Le mode d'emploi
- Le bulletin de vote

Déroulement

1- L'APPEL À IDÉE

Du 1^{er} février au 15 mars, participez à l'aide de la fiche projet papier disponible en mairie ou avec la fiche projet électronique disponible sur le site municipal.

2- L'ANALYSE DES PROJETS

Du 16 mars au 15 avril, la municipalité analyse la recevabilité et la faisabilité des projets. Si besoin, les porteurs de projet(s) pourront être contactés pour retravailler leur(s) projet(s) ou les fusionner avec d'autres.

3- PRÉSENTATION DES PROJETS RETENUS LORS D'UNE RÉUNION PUBLIQUE

Fin avril, la municipalité publie sur le site de la mairie la liste définitive des projets retenus. Sur la première quinzaine de mai, la municipalité organise une réunion de présentation des projets retenus. Les habitants pourront venir à la rencontre des élus et des porteurs de projets lors de cette réunion.

4- LE VOTE DES PROJETS

Les votes pourront avoir lieu du 16 au 31 mai soit via le vote en ligne mis en place soit en passant en mairie retirer, compléter et déposer son bulletin de vote dans l'urne dédiée.

5- RÉSULTAT DU VOTE

Au mois de juin, organisation par la municipalité d'une soirée « lauréats » au cours de laquelle les résultats du vote seront présentés. Les participants pourront découvrir les projets plébiscités par les votants et donc retenus dans la limite de l'enveloppe allouée.

6- RÉALISATION DU OU DES PROJETS LAURÉATS

La commune engage et finalise les travaux en collaboration avec le(s) porteur(s) des projets retenus dans les 2 ans.

Qui peut participer ?

Les Désidériennes et Désidériens âgé(e)s de 16 ans et plus ainsi que toutes les associations du village.

QUELS CRITÈRES LES PROJETS DOIVENT-ILS RESPECTER ?

- Être une dépense d'investissement
- Porter sur une réalisation nouvelle
- Relever des compétences municipales
- Répondre à l'intérêt général
- Entrer dans le cadre du budget alloué

CONTACT

✉ adjointfinances@saintdidierdeformans.fr



Gilles GROSSAT
Adjoint aux finances

Urbanisme

Nouveauté 2022



La Saisine par Voie Electronique des Demandes d'Autorisation d'Urbanisme

Suite à la publication du décret n° 2021-981 du 23 juillet 2021 (décret comportant diverses mesures relatives aux échanges électroniques en matière de formalité d'urbanisme), un portail de saisine par voie électronique « SVE » a été activé pour notre commune depuis le 1^{er} janvier 2022.

➤ Dorénavant, les pétitionnaires (particuliers, porteurs de projet, notaires, géomètres) peuvent déposer les demandes d'autorisation d'urbanisme par internet de façon dématérialisée, en utilisant le lien :

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001347/>

(lien sur le site municipal-rubrique urbanisme).

Le dépôt des dossiers papier est encore possible en mairie. Cependant, dans ce cas, le service urbanisme de la commune devra obligatoirement procéder à une numérisation de tous les documents.

NB : il s'agit du seul moyen mis à la disposition des demandeurs pour la saisine de l'administration de manière dématérialisée dans le cadre du dépôt de leur demande d'autorisation d'urbanisme (les mails ne sont plus autorisés à cette date).

➤ Pour optimiser le traitement de vos demandes, **vous êtes donc encouragés à passer par la procédure SVE, en ajoutant vos documents numérisés.**

À la 1^{ère} connexion (possible via France Connect), vous serez invité à créer votre compte, à renseigner vos coordonnées, puis

à valider les conditions générales d'utilisation. Puis, via le menu d'accueil, vous pourrez créer et suivre vos demandes, et obtenir des informations sur la commune.

Une aide sur l'utilisation de cette nouvelle procédure sera à votre disposition sur le site de la mairie.



Page d'accueil du portail SVE

Respect du Plu - article 11

L'article 11 associé aux différentes zones du PLU de Saint Didier de Formans fait référence dans le paragraphe « éléments de surface » aux caractéristiques architecturales des façades et toitures ainsi que des clôtures. Il indique que **l'emploi à nu en parements extérieurs de matériaux conçus pour être recouverts d'un enduit ou d'un autre type de revêtement est interdit**. En d'autres termes, cette obligation interdit donc de laisser des parpaings apparents, ou du béton brut. Un courrier est en cours de distribution pour les propriétaires qui ne respectent pas l'obligation. Nous leur demandons de bien vouloir contacter la mairie pour régulariser cette situation.

LE PLU MODIFIÉ « N°2 »

L'enquête publique s'est déroulée à l'automne 2021, avec une délibération votée à l'unanimité lors du conseil municipal du 8 novembre 2021. Elle est désormais exécutoire.

Il comporte un volet renforcé sur le **verdissement** voulu par l'équipe municipale pour les projets : surface éco-aménagée, plantations, clôtures végétalisées entre autres.

Nous avons aussi souhaité revoir le **phasage du plan d'ouverture de trois OAP** (Orientations d'Aménagement Programmées) : ouverture pas avant 2026 pour l'OAP n°5, et pas avant 2028 pour les OAP n°3 et n°4. Nous pourrions ainsi mieux prioriser l'aménagement du secteur autour de l'école (zone qui fait partie du périmètre d'étude).

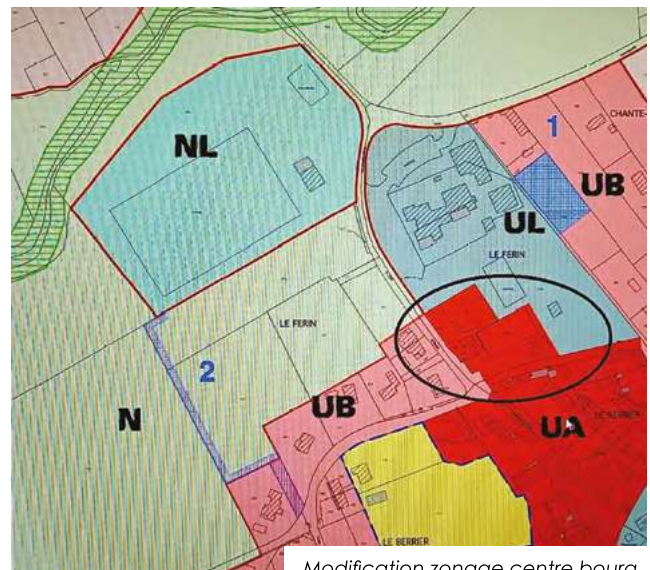


Modification du phasage des OAP 3, 4 et 5

Enfin, pour plus de clarté et de lisibilité, un toilettage du règlement du PLU a été réalisé et **un nuancier pour les menuiseries a été ajouté**. Pour retrouver tous les documents actualisés (notamment le nouveau règlement par zone), rendez-vous sur le site de la mairie, dans la rubrique urbanisme.

PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

La commune a signé une convention avec le CAUE, le Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Ain. Cet organisme interviendra en 2022 sous la forme d'une prestation de 7 jours pour nous apporter son expérience et son aide. Il est déjà intervenu récemment sur des projets d'aménagements urbains dans des communes proches. Sur le premier semestre 2022, nous pourrions ainsi travailler sur des ateliers thématiques, **en priorisant le centre bourg**.



Modification zonage centre bourg

AUTORISATIONS D'URBANISME

Délivrées du 1/11/20 au 31/10/21

- Permis de construire : **38**
(dont un pour le gymnase du futur collège)
- Permis modificatifs : **9**
- Permis de démolir : **1**
- Certificats d'urbanisme (pour information) : **48**
- Certificat d'urbanisme opérationnel : **1**
- Permis d'aménager : **2**
- Déclarations Préalables : **89**
(24 pour des façades et toitures, 17 murs et

clôtures, 15 piscines, 11 divisions de parcelles, 11 abris et extensions, 5 panneaux solaires, 3 pergolas, un four à pain, une antenne téléphonique, un poste ENEDIS).

CONTACT

✉ adjointurbanisme@saintdidierdeformans.fr



Christophe HENRY
Adjoint à l'urbanisme



FOCUS sur l'arrivée de la fibre

Le déploiement de la fibre a pris du retard sur notre commune notamment à cause de la pandémie. Initialement prévu pour le début d'année 2022, il est repoussé au 2^{ème} semestre 2022. La fin d'année 2021 a vu cependant l'achèvement de la phase 2, pour laisser place à la phase 3, qui consiste à l'exécution des travaux comprenant la pose des armoires de rue (PM), de l'implantation et le renforcement des poteaux et des travaux aériens et souterrains (PBO). Une réunion publique aura lieu à la fin de cette phase 3. La phase 4 comprend la réception des travaux auxquels s'ajoute un délai de 3 mois de prévenance pour laisser le temps aux opérateurs d'équiper les PM.

En vue de l'arrivée du collège en 2023

➤ SÉCURISATION DE LA ROUTE DE TRÉVOUX RD28H

C'est avec le bureau d'étude AINTEGRA choisi suite à un appel d'offre en janvier que la mairie a passé une convention d'assistance de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de l'aménagement de la route de Trévoux. L'objectif principal est la sécurisation de la RD 28H **sur 1,4 km du centre bourg au futur collège** qui ouvrira ses portes en septembre 2023. Un projet avancé a été présenté aux riverains lors d'une réunion d'information le lundi 20 septembre 2021. Les aménagements porteront sur la création de trottoirs, le renforcement de l'éclairage public avec 45 lampadaires, la création d'un réseau d'eaux pluviales, le changement du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux électriques et haute tension, la création de ralentisseurs et d'écluses et la création d'une CVCB (Chaussée

à Voie Centrale Bandalisée ou chaussidou). Une seconde réunion d'information ouverte à l'ensemble des Désidériens aura lieu en **mars 2022** pour présenter le projet définitif. Après une phase d'étude d'un an le début des travaux est prévu fin mars 2022 pour une durée de 18 mois.



➤ CRÉATION D'UN RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES SUR LE CHEMIN DES BRUYÈRES



Coût 39 888 € TTC

Avec l'arrivée du collège sur Saint Didier, réalisation d'un réseau d'eaux pluviales pour connecter le bassin d'orage de ce dernier. Ce réseau d'une longueur de 200 ml et d'un diamètre de 50 cm est en PEHD annelé

de type drain dans le but d'absorber l'eau et de limiter les eaux de ruissellement. Cet investissement important de 39 888 € est indispensable et bénéficie d'une subvention du Département.



École

➤ TRAVAUX SUR LA TOITURE (TOIT Z)

Coût 8 000 € TTC

Des travaux de nettoyage, de réparation et d'étanchéité de la toiture du groupe scolaire du « Pré Vert » ont été amorcés au cours de l'année 2021. Nous sommes actuellement en attente des dernières actions de l'entreprise pour réceptionner le chantier.

➤ POSE D'ENROBÉ

Coût 2 500 € TTC

Mise en place d'enrobé dans la cour de l'école à la place de l'ancienne aire de jeux (bac à sable) devenue hors norme et **réfection du trottoir** devant l'entrée du « Pré Vert ».

➤ INSTALLATION DE PURIFICATEURS D'AIR

Coût 2 818 € TTC

L'ancien bâtiment scolaire ne disposant pas de filtration mécanique, des purificateurs d'air ont été installés dans les classes.

➤ MUR D'ESCALADE

Coût 7 000 € TTC



Les élus ont œuvré pour permettre le retour du mur d'escalade intercommunal au sein de l'école. Pour ce faire, une dalle béton et quatre regards pour les élingues ont été créés à côté du bâtiment de la chaudière de l'école.

Sécurité / Accessibilité

➤ VOLETS DE LA MAIRIE ET ALARME INTRUSION DANS L'ÉCOLE ET LA MAIRIE

Coût 14 146 € TTC

Travaux de sécurisation des locaux municipaux comprenant la mise en œuvre de 6 volets solaires à la mairie.

La commune va équiper les salles des fêtes, la mairie, le CTM (Centre Technique Municipal) et l'ensemble des bâtiments scolaires et périscolaires d'**alarme intrusion**.

➤ BORNE INCENDIE

Coût 5 680 € TTC

Déplacement et travaux de mise en conformité d'une borne incendie chemin de Pénozan.

➤ RADARS PÉDAGOGIQUES

Coût 3 000 € TTC

La commune s'est équipée de deux radars pédagogiques disposés sur la route d'Ars et la route de Trévoux. Outre leur fonction première de faire ralentir les automobilistes, ces radars nous permettent de collecter des informations sur le nombre de véhicules, leurs

sens de circulation et leurs vitesses. L'ensemble de ces données servent notamment à orienter les choix d'aménagement de nos voiries notamment pour la route de Trévoux.

➤ RENFORCEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ROUTE D'ARS

Coût 3 918 € TTC

Pour finir la mise en sécurité de la route d'Ars (création d'un trottoir de 1.4 m de large sur 400 m de long fin 2020), la commune via le SIEA a changé les anciens mâts d'éclairage public au sodium et a ajouté 6 éclairages LED supplémentaires.

➤ MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ARRÊTS DE BUS « LES COMMUNAUX » ET « MOULIN ROCHEFORT »

Coût 31 000 € TTC et 7 000 € TTC*



L'ensemble de ces 2 arrêts de bus a été modifié pour répondre aux normes d'**accessibilité PMR**** afin

de permettre à l'ensemble de la population de bénéficier de ce service.

Les prochains aménagements d'arrêts de bus seront ceux de l'église et de la route de Trévoux pour 2022.

* Financés par la CCDSV et le Département

** PMR : Personne à Mobilité Réduite

Patrimoine

➤ ACQUISITION D'UN FOUR À PAIN CHEMIN CHARBONNET

Coût 2 500 € TTC

La commune a acquis pour une valeur de 2 500 € le four à pain situé 48, chemin Charbonnet dans le but de le restaurer et de le remettre en service dans un objectif de conservation du patrimoine dès 2022.

Le budget de rénovation de ce four à pain sera inscrit dans le budget de la commune.



➤ CRÉATION D'UN AUVENT DEVANT LA SALLE DES FÊTES

Coût 38 496 € TTC

Les travaux d'ancrage et de maçonnerie ont été réalisés par l'entreprise LYONNET. La société CHANARD a réalisé la pose d'un auvent de 12 m de long et 6 m de large, dans un style ancien en fer forgé, avec des volutes sur les frontons, des poteaux travaillés, le tout recouvert par un polycarbonate translucide pour garder de la lumière et conserver la glycine. **Cet ouvrage permettra aux associations du village et aux locataires de la salle des fêtes** de jouir d'un espace complémentaire de 72 m² sous cette nouvelle « halle ». Ce projet a été subventionné par la région AURA.



➤ POSE DE 4 NOUVEAUX BANCs

Coût 2 400 € TTC

Installation de quatre nouveaux bancs pour un investissement de 2 400 € à l'école, devant l'église et dans le « Pré Vert ».



CONTACT

✉ adjointravaux@saintdidierdeformans.fr



Clément PETIT
Conseiller délégué
Travaux - Voirie - Sécurité
Services techniques

FOCUS sur le collège

L'ouverture du collège et du gymnase de Saint Didier de Formans est prévue pour la rentrée de **septembre 2023**. L'établissement pourra accueillir jusqu'à **900 élèves**.

Il remplacera l'actuel collège situé à Trévoux. Financé par le Département de l'Ain, il sera implanté Route de Trévoux, sur un terrain de 3 hectares mis à la disposition du Département par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée. La construction du gymnase est financée par la CCDSV.

Un carrefour giratoire sera créé au Sud de la parcelle, au carrefour de la route de Trévoux, du chemin d'Arras et de la route de Sainte Euphémie. Il comportera une entrée réservée à la gare routière qui accueillera jusqu'à 13 bus scolaires simultanément.



Les entrées et sorties des véhicules légers se feront uniquement sur la route de Trévoux au Nord-Ouest de la parcelle.

Une attention particulière sera portée au verdissement et à la végétalisation entourant les équipements et les zones de stationnement. L'unanimité des élus du conseil municipal a voté l'envoi d'un courrier d'intention au Conseil Départemental de l'Ain en proposant le nom de « **Collège du Formans** » pour ce nouvel établissement sur notre commune.

CONTACT

✉ conseillerdeleguescolarite@gmail.com



Sylvain PERRAUD
Conseiller délégué
Référént suivi chantier
du nouveau collège



En commençant l'année 2021, nous espérons ne plus vivre une année de plus au rythme du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale, du masque pour les élèves et de la limitation du brassage pour les classes. Il a pourtant fallu continuer dans ce contexte difficile. La coopération des parents et la capacité d'adaptation des enfants auront permis de tenir tout au long d'une nouvelle année si particulière.

Les différents intervenants professionnels qui assurent l'accompagnement des enfants au cours de leur journée à l'école : **les enseignants, les ATSEM, le personnel communal du self ou du temps méridien et le personnel associatif des temps périscolaires et extrascolaires**, ont su adapter leurs pratiques et ainsi maintenir un semblant de normalité dans le quotidien des enfants. Je souhaite profiter de ces lignes pour les en remercier.

Retour

Cette année, un « boom » des installations sur la commune, probablement lié en partie à l'effet COVID d'un exode du milieu urbain vers le milieu rural, ainsi que l'urbanisation raisonnée mais tout de même croissante de notre commune, nous ont conduit à solliciter l'ouverture d'une classe. Après avoir longuement argumenté auprès de l'inspection de l'Éducation Nationale, nous avons obtenu, in extremis, avant les vacances estivales cette autorisation d'ouverture tant attendue. Quelques réaménagements plus tard et après l'achat de mobilier neuf, nous avons pu ouvrir cette neuvième classe dans l'ancien bâtiment, à côté de la salle informatique.



Classe M^{me} Serres

Nous accueillons donc pour cette nouvelle année scolaire, **241 élèves dont 83 maternelles**. Les élèves sont accompagnés par les enseignantes suivantes :

Mesdames :

RUIZ (PS)	MAGGI (CE1-CE2)
LAMURE (MS-GS)	WATTELET (CE2-CM1)
LATOUR (MS-GS)	LAGIER (CM1-CM2)
HORTOUL (CP)	ROBINET (CM1-CM2)
SERRES (CE1)	



Self

Cette année, Monsieur FRECON, directeur et enseignant en classe de CM avec Madame ROBINET, est déchargé pour des temps de direction et de formation et n'est présent en classe que les lundis.

Outre les ATSEM et les enseignants, **l'équipe pédagogique est renforcée de deux AESH, Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap, Mesdames GHELAB et MEON.**

En ce qui concerne le personnel communal, la municipalité a fait le choix de renforcer l'équipe de **surveillance du temps méridien, passant de 4 à 6 agents**, afin de pallier au nombre croissant d'élèves ayant recours au self mais également permettre d'accompagner au mieux les élèves au regard des contraintes d'organisation imposées par le protocole sanitaire durant la pause méridienne.

Cette année, **le self accueille pour le repas jusqu'à 180 élèves** certains jours contre 155 l'année précédente.

Projets 2021-2022

Suite au partenariat avec la Communauté de communes, l'école a accueilli le mur d'escalade dès la rentrée et jusqu'aux vacances d'automne. Le temps ayant été clément, les élèves ont pu largement en profiter.

Au cours du premier trimestre, les élèves de GS et CP se sont rendus à la piscine de Trévoux à concurrence de 13 séances, le transport en bus étant financé par la commune.

Le projet n'ayant pu aboutir l'année dernière suite au contexte sanitaire, **la Fédération Française de Sport Boules interviendra au printemps prochain** pour initier les élèves de l'école à la pratique de la Boule Lyonnaise et permettra grâce à l'implication du club local « La Boule Joyeuse des Bruyères » de ramener de jeunes adhérents et licenciés en son sein.

D'autres projets sont d'ores et déjà prévus tout le long de l'année selon les classes :

- **Tri et recyclage** avec le SYTREVAL
- **Découvertes patrimoniales** avec la CCDSV
- **Ateliers autour du livre puis de l'eau** avec la médiathèque de La Passerelle
- **Semaine du Goût**
- **Spectacle de Noël** pour les maternelles
- **Sortie cinéma** en partenariat avec La Passerelle
- **Cross solidaire** en faveur de l'association Docteur Clown
- **Création d'un potager** en partenariat avec l'association périscolaire « l'Île Aux Enfants »

FOCUS chantier jeunes

Souhaitant conjuguer l'apprentissage de valeurs humanistes, la cohésion d'un groupe et des missions d'intérêt général, le groupe d'adolescents Form@dos de l'association Ile Aux Enfants et la municipalité se sont associés afin de mettre en place des chantiers jeunes sur la commune.

Quels bénéfices pour la commune ?

Des jeunes engagés dans l'intérêt collectif et la vie du village, et quelques économies...

Quels bénéfices pour les jeunes de Form@dos ?

Une belle rémunération pour le groupe et au passage, l'apprentissage de valeurs civiques indispensables à la vie en communauté !



Ainsi, Sara, Matthéo, Vitalik et Elliott, accompagnés de leurs animateurs, sont intervenus à l'école cet été pour nettoyer l'ensemble des vitrages du groupe scolaire. Aussi efficaces que l'entreprise qui le faisait habituellement, nous les félicitons pour leur engagement et les remercions pour ce travail rondement mené.

D'autres chantiers suivront bientôt pour une commune toujours plus engagée, unie et solidaire !

CONTACT

✉ adjointaffairescolaires@saintdidierdeformans.fr



Richard GAY

Adjoint aux affaires scolaires
Jeunesse - Petite enfance

Communication

Une commune 2.0



VIE MUNICIPALE



LES RÉSEAUX SOCIAUX



@mairiesaintdidierdeformans01600

@mairie_de_st_didier_de_formans



Le bulletin municipal annuel



Le panneau lumineux



VIE LOCALE

VIE ASSOCIATIVE

INFOS UTILES



L'application

illiwap



Le site Internet

www.mairie-stdidierdeformans.fr



L'infolettre

Après inscription sur la page d'accueil du site



Des actualités, un agenda,
un module participatif
Mairie de Saint Didier de Formans
numéro de la station @01347

Suivez-nous !

CONTACT MAIRIE

☎ 04 74 00 14 70 | ✉ contact@saintdidierdeformans.fr



Le pot d'accueil des nouveaux arrivants 2021

BIENVENUE

Plusieurs fois annulée et repoussée pour raisons sanitaires, la soirée d'accueil des nouveaux Désidériens a enfin pu avoir lieu le vendredi 19 novembre dernier.



C'est au final 30 familles dont de nombreux enfants qui ont répondu présents à l'invitation de la municipalité. Des habitants arrivés après le 1^{er} décembre 2019, pour certains déjà bien implantés sur la commune, pour d'autres tout juste installés.

Nouveauté cette année : **les enfants ont été pris en charge par l'association « l'Île Aux Enfants » et les adolescents de Form@dos** avec

au menu une « crêpe party », des jeux et du bricolage de Noël.



Les parents « libérés » ont ainsi pu apprécier les différentes présentations, avant d'échanger tranquillement autour d'un verre avec l'ensemble des élus, le directeur de l'Office de Tourisme de Trévoux et les nombreux présidents d'associations présents.

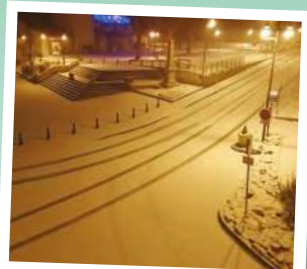
Le buffet traditionnellement élaboré sur le thème du Beaujolais nouveau a été fort apprécié et c'est assez tardivement que chaque famille est repartie avec son sac de « bienvenue » et le sourire aux lèvres.

Parce que notre village est beau, parce que votre regard est différent...

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos clichés !
Nous les diffuserons sur nos réseaux (avec votre accord)



@ Corinne MARTIN GAJAC



@ Martine JACQUET



@ Martine JACQUET



@ Richard GAY



@ Séverine BRUYAS



@ Marie-Claude HENRY

POUR JOINDRE LA COM, UNE SEULE ADRESSE !

✉ adjointcommunication@saintdidierdeformans.fr



Corinne MARTIN GAJAC
Adjointe à la communication

Journées du patrimoine

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine la commune de Saint Didier de Formans avait mis à l'honneur le bâti et les savoir-faire.

Un atelier sur le pisé était proposé par le Pays d'Art et d'Histoire. Une série d'animations et d'expériences permettaient aux petits et aux plus grands de comprendre la composition de ce matériau ainsi que le principe de ces constructions en terre crue.



Cette animation était accompagnée d'une exposition permettant de découvrir les différents édifices en pisé se trouvant sur notre territoire.

Forum des associations

Le forum des associations, le rendez-vous de la rentrée !



Le traditionnel forum des associations a pu avoir lieu cette année dans de meilleures conditions pour le plus grand bonheur des petits et grands.

12 associations sont venues représenter la richesse du tissu associatif de la commune, faisant venir plus de 200 personnes sur la matinée le 04 septembre dernier.

Ce rendez-vous incontournable de la rentrée



Vous avez aussi pu découvrir le puits communal, ainsi que le four à pain acquis par la commune. Merci à tous ceux qui ont acheté une tarte au profit de sa restauration.



La chapelle était, elle aussi à l'honneur. Nous pouvions enfin la découvrir chapeauté ! Elle a ainsi pu accueillir une exposition sur sa restauration et les nombreuses actions menées par l'association Saint Didier Commune Rurale Nature et Patrimoine.

Merci pour votre présence.



Sindy GONZALEZ

Adjointe à l'environnement,
culture et patrimoine.

s'est déroulé dans la grande salle des fêtes animée par de nombreux stands représentant différentes activités.

La municipalité souligne cette réussite possible grâce à l'implication sans faille de nos associations et des Désidériens répondant toujours présents avec leurs nombreuses inscriptions !

Longue vie à nos associations !

CONTACT

✉ associations@saintdidierdeformans.fr



Alexandra BOURDELEAU

Conseillère déléguée aux associations
Vie locale - Ressources humaines

Environnement

Les actions de la commission mixte environnement développement durable



ATELIER RESSOURCE EN EAU

Deux récupérateurs d'eau enterrés de 10 000 litres chacun vont être installés prochainement. Un au sein de l'école et le deuxième à proximité de la salle des fêtes. Ils permettront ainsi de récupérer les eaux de pluie des toitures afin de la réutiliser pour l'arrosage des arbres, haies et plantations.

ATELIER MANIFESTATION

Dans le contexte particulier que nous connaissons, nous n'avons pas pu organiser d'évènements. Des actions plus simples mais efficaces ont pu être mises en place : « Nettoie ton kilomètre », concours de dessin. Nous travaillons bien sûr à l'organisation de nos futurs évènements comme la journée écocitoyenne, ou encore une course/marche pour l'environnement.



Lauréats du concours de dessin - 13.09.2021

ATELIER GESTION DES DÉCHETS

Nous avons travaillé en collaboration avec la CCDSV pour la mise en place des bacs jaunes. Des travaux sont en cours afin de proposer aux Désidériens des actions simples pour diminuer leurs déchets.

ATELIER BIODIVERSITÉ

- Une pré-étude a été menée afin de définir la faisabilité pour la mise en œuvre d'un Atlas de biodiversité sur la commune. Nous sommes actuellement à la recherche de subventions en espérant pouvoir démarrer ce projet dès le premier trimestre 2022.
- Un sondage a été mené auprès des Désidériens afin de connaître leur intérêt pour la mise en place de jardins partagés/familiaux.

ATELIER DÉPLACEMENT AIR ÉNERGIE

- Réflexions en cours sur l'acheminement cyclable de la commune en lien avec le réseau existant et à construire sur le territoire de la CCDSV.
- Dans le cadre des aides CEE :
 - Des pommeaux de douche économes et des régulateurs de débit d'eau des robinets ont été commandés pour les locaux appartenant à la commune.
 - Calorifugeage sur la tuyauterie des chaudières de la commune (plus de 300m linéaires).

Je tiens vraiment à remercier tous les participants à cette commission pour leur engagement et leur travail car c'est ensemble que nous arrivons à œuvrer.

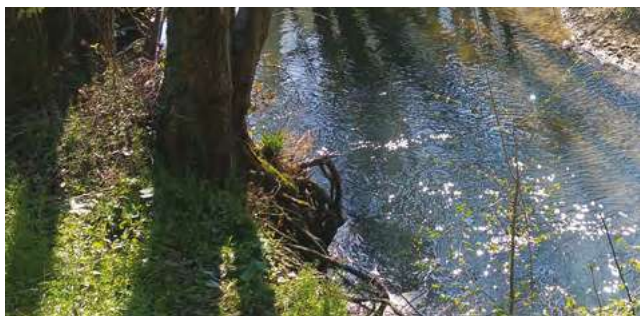
N'hésitez pas à nous rejoindre et/ou nous faire part de vos idées !

Retour sur le Sondage concernant le projet des Jardins partagés

- Sur les 28 réponses, 12 personnes sont intéressées par le projet
- En grande majorité pour une parcelle individuelle
- Candidats favorables aux ateliers
- Un composteur collectif est une bonne idée
- Le site pressenti ne correspond pas aux besoins (trop excentré du centre Bourg)

La commission prend acte de ces retours. Ce projet ne répondant pas actuellement aux souhaits des Désidériens, il n'y sera pas donné suite pour le moment.

L'entretien régulier d'un cours d'eau



➤ UN ENTRETIEN RÉGULIER QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'entretien régulier, correspond à :

- ➔ L'enlèvement des embâcles, débris et atterrissements flottants ou non,
- ➔ L'élagage ou le recépage de la végétation des rives,
- ➔ Le faucardage localisé

➤ QUEL EST L'OBJECTIF ?

L'objectif de l'entretien régulier est de permettre le libre écoulement des eaux tout en maintenant une qualité écologique du cours d'eau et de ses abords.

➤ QUI DOIT EFFECTUER CES ENTRETIENS ?

Le propriétaire ou l'exploitant riverain est responsable de l'entretien régulier du cours d'eau pour la moitié du lit qui lui appartient. Dans certains cas, l'exploitant ou le locataire du terrain peut intervenir s'il a l'accord du propriétaire.

Une collectivité ou un syndicat de rivière peut intervenir dans le cadre d'un programme pluriannuel d'entretien encadré par une déclaration d'intérêt général (DIG).

Un entretien régulier suffit la plupart du temps à assurer le libre écoulement des eaux sans perturber le milieu naturel et sans entreprendre des travaux de plus grande ampleur.

➤ COMMENT LE RÉALISER ?

L'enlèvement des embâcles peut se faire manuellement à partir du lit du cours d'eau ou à l'aide d'engins à partir de la berge.

L'élagage des branches basses de la ripisylve permet l'écoulement des eaux mais apporte aussi de la lumière au cours d'eau.

➤ QUAND INTERVENIR ?

Il faut intervenir lors des périodes les moins impactantes pour la faune et la flore. La période automne hiver est la plus propice aux travaux. Pour l'enlèvement des atterrissements localisés (amas de terre, de graviers apportés par les eaux) la période opportune est la fin de l'été.

Nous avons la chance d'avoir un cours d'eau magnifique sur notre commune. Il est important de l'entretenir. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de la DDT de l'Ain pour plus d'informations.

CONTACT

✉ adjointenv-patrimoine@saintdidierdeformans.fr



Sindy GONZALEZ

Adjointe à l'environnement,
culture et patrimoine.

Pour la petite histoire...

Des lieux jusqu'ici sans nom ont été baptisés

Saurez-vous les retrouver dans le village ?



Hommage aux bénévoles

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Voyage

Mercredi 16 juin 2021 a eu lieu le voyage tant attendu par nos seniors ! Ce sont 23 personnes, en jauge réduite selon les conditions sanitaires, qui ont pris la direction du village jardin de Chamboeuf dans la Loire, village d'Antoine Meilland, rosériste mondialement connu. Tous ont pu déambuler le long d'un parcours floral orné de 5000 rosiers, dans une explosion de couleurs et de parfums.



Le déjeuner, pris à St Galmier, continua à ravir les papilles ! Puis, place au spectacle de Pierre Marion, maître verrier, qui fit une éclatante démonstration de son talent.

Tentation toujours, mais de chocolat pour terminer cette journée ! Chocolartisan à Civens, fabrique artisanale de pâte à tartiner au chocolat, offrit une délicieuse dégustation, et chacun eut loisir de repartir les poches pleines de chocolats !

Cette belle et bonne journée, qui exalta tous les sens, fut appréciée de tous grâce à l'entrain de chacun, tout à la joie de se retrouver ou de faire connaissance !

Repas

Dimanche 5 décembre, **ce sont plus de 90 convives** qui ont eu plaisir à se réunir lors du repas de fin d'année organisé par le CCAS : Après le déjeuner fort apprécié, l'ambiance fut assurée avec brio par Chantal Nemon, et nombreux sont celles et ceux qui ont dansé dans une atmosphère détendue et chaleureuse !



Le CCAS a été heureux de fêter au mois de juillet les **99 ans de M^{me} Geneviève CHEVALIER, doyenne de notre village.**

Notre ancienne secrétaire de mairie fut ravie de cette attention...



INFO PRATIQUE

En vue de la mise en place du tri des déchets, la CCDSV a procédé courant décembre à la distribution à domicile des containers jaunes, pour les personnes de + 70 ans :

Une attention qui a ravi tous nos seniors !

À vos Agendas 2022 !

✓ Reprise du spectacle intercommunal le **Samedi 12 février à St Didier !**

Nous vous proposerons un spectacle de qualité avec la revue cabaret de Pierre-Luc, Véronique et leurs danseuses ! Venez nombreux !

Réservation conseillée au **06.03.99.35.13**

✓ Mercredi 2 mars :
goûter inter-générationnel

Vous avez 70 ans ou plus et ne recevez pas les communications du CCAS ?

*Cela est possible, car nous mettons à jour notre fichier à partir des listes électorales... Si tel est le cas, signalez-vous en mairie ou par mail à **ccas@saintdidierdeformans.fr***

Le CCAS ça bouge !!!



Depuis le mois de septembre, de nombreuses activités ont été mises en place pour nos aînés, dans la salle de convivialité de la Résidence Vindonissa.

En lien avec le Plan Seniors 01, l'Adapa et Ain Domicile Services, nous avons organisé des ateliers gratuits, tels que des ateliers « tablette informatique » pour débutant, ou bien des ateliers pour muscler sa mémoire.

Toujours à Vindonissa, des ateliers d'arts plastiques, animés par Sophie Edouard, ont lieu le vendredi matin, ainsi que des ateliers ponctuels de vannerie, organisés par Rita Meynard (Minibrind'osier), afin de laisser libre cours à votre créativité et votre bonne humeur !

Devant le succès de ces ateliers, le CCAS va renouveler ses efforts pour 2022 !



Atelier « Mémoire en jeu »

CONFERENCES EN LIGNE GRATUITES POUR SENIORS

Rendez-vous sur le site :
www.happyvisio.com

Inscrivez-vous gratuitement avec le **code partenaire HAPPY01**

offert par le Département de l'Ain et la Conférence des Financeurs.

Choisissez et participez depuis chez vous aux activités qui vous intéressent !



Depuis 2020, le CCAS a mis en place un fichier regroupant les personnes vulnérables de notre commune. Il est ainsi possible pour les personnes le jugeant nécessaire, (personnes âgées et/ou personnes handicapées isolées) de s'inscrire sur ce fichier qui est mis à jour chaque année. Cela permet ainsi aux élus et aux bénévoles du CCAS d'être encore plus efficaces en ciblant les plus fragiles d'entre vous, pour leur venir en aide si besoin, lors de tout évènement imprévisible (canicule, panne prolongée EDF...). A cet effet, vous trouverez au cœur de ce Bulletin Municipal un courrier vous invitant, si vous le désirez, à vous faire recenser en tant que personne vulnérable pour l'année 2022. (Même si vous l'avez déjà rempli en 2020 ou 2021 !).

Les membres du CCAS vous souhaitent une belle et sereine année 2022, et espèrent vous retrouver avec grand plaisir lors de notre spectacle intercommunal du samedi 12 février, qui s'annonce réjouissant !

Le CCAS a le plaisir de vous annoncer la signature d'une Convention Sociale avec le prestataire de téléassistance à domicile :



Dans le cadre de cette convention sociale vous bénéficierez de tarifs préférentiels, sans engagement, sans frais d'installation ni frais de maintenance, et résiliable à tout moment.

☎ 04 74 07 88 85 (agence de Limas, Rhône)

Et toujours... Le CCAS est présent pour répondre à vos différentes demandes d'orientation ou d'aides... nous nous ferons un devoir de vous répondre en toute discrétion :

CONTACT

☎ 06 03 99 35 13

✉ ccas@saintdidierdeformans.fr



Pascale GAUTIER-WILL
Conseillère déléguée au CCAS

Cérémonies officielles 2021



Cérémonie de Roussille

Le mercredi 16 juin 2021, le ciel était voilé, tel un signe pour s'unir avec nous dans le souvenir et la tristesse ; pour ne jamais oublier que ce 16 juin 1944 trente hommes ont perdu la vie dans ce pré de Roussille. Ils étaient âgés entre 18 et 57 ans, avaient une épouse, des enfants...

Les années passent, mais le souvenir demeure en se transmettant aux nouvelles générations, telle une flamme qui ne doit pas s'éteindre.



L'assemblée était nombreuse tout comme les élus du territoire aux côtés de Frédéric VALLOS et de ses élus, pour commémorer dignement cet événement. «Les commémorations n'ont pas pour but de rouvrir les blessures. Elles sont les leçons de l'histoire, elles sont des appels à l'union, au rassemblement, à la fraternité. Les dramatiques événements vécus ici il y a 77 ans nous conduisent à insister sur les valeurs qui fondent la République et grâce auxquelles la vie en société est apaisée.» Les élèves de CM2, fidèles à la cérémonie, ont lu un texte préparé en classe.

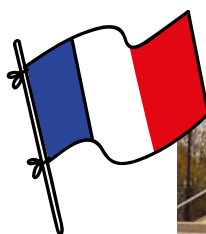
Parmi les familles, Simon ISABELLA arrière-petit-fils d'Hector ISABELLA a rendu un vibrant hommage à son arrière-grand-père décédé à 31 ans. «Mon arrière-grand-père était un homme engagé, passionné, exalté qui mit volontiers sa bravoure absolue au service de sa patrie, la France».

Étaient présents Daniel BLOCH, son père Marc avait 57 ans - Albert CEZARD son frère Louis n'avait que 20 ans - Daniel CRESPO son père Jean-Baptiste avait 36 ans. La cérémonie s'est achevée sur l'hymne de « La Marseillaise ».

Cérémonie du 19 Mars



Cérémonies du 8 mai...



... et du 11 novembre



Marie-Claude HENRY
Conseillère municipale

Comité de fleurissement

Le projet d'installer des bacs le long de la route du pont du Formans à l'école, s'est concrétisé. De nouvelles créations florales ont été réalisées et d'autres devraient voir le jour sous peu.

Nous remercions toutes les personnes qui, lors de la journée du forum ont acheté des parts de paëlla. Préparée par les membres



Bibliothèque municipale Marc BLOCH

L'équipe bénévole de la bibliothèque poursuit sa mission et vous accueille lors des permanences 3 fois par semaine.

N'hésitez pas à pousser la porte et venez découvrir nos nombreux documents. Nous disposons d'un large choix pour toutes les tranches d'âges (romans, documentaires, bandes dessinées, documents pour la jeunesse...).

Deux fois par an, nous renouvelons notre fond par un échange de 400 ouvrages avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de Bourg en Bresse. Ceci nous permet d'élargir l'ensemble de notre proposition. Depuis notre dernier échange, en plus des documents habituels, nous vous proposons des livres audio et des livres en gros caractères.

Nous vous rappelons que l'inscription aux bibliothèques du réseau CCDSV est gratuite. Cette inscription vous donne accès à toutes les structures du réseau. Vous trouverez des informations complémentaires sur le site de la médiathèque La Passerelle de Trévoux (espaceculturel-lapasserelle.fr).

Le plus : il est possible de réserver des ouvrages



du comité, celle-ci a, encore une fois, été un succès.

Nous renouvelons comme chaque année, l'appel aux bénévoles à rejoindre le collectif afin de continuer à embellir notre beau village.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

CONTACT

✉ fleurissement@saintdidierdeformans.fr



Jean DA COSTA
Conseiller délégué
au fleurissement
et services techniques



de chez vous dans l'une des bibliothèques du réseau par l'intermédiaire du site de la Médiathèque La Passerelle. Ils seront livrés à la bibliothèque de Saint Didier de Formans par un système de navette (2 rotations par semaine). Si vous avez du temps, vous pouvez aussi rejoindre notre structure en tant que bénévole. C'est avec plaisir que nous partagerons nos activités alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer et échanger sur le sujet. À très vite !

Horaires de la bibliothèque

- Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h
- Uniquement les vendredis de 16h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires.

CONTACT

Nathalie BRIGUET ☎ 06 32 27 80 46

Françoise CLAUDE ☎ 06 72 08 63 77



saintdidierdeformans@mediatheque-saone-vallee.fr

État civil

Décès

- DUTANG Claude Marius 19/01/2021
- DEBIZE née MOYNE Jeanne 15/02/2021
- GOUILLOT Jean-Bernard 26/02/2021
- DUBOST née GUILLOUX Lucienne 27/02/2021
- PERROT Maurice 16/03/2021
- GIPPET Lucienne 21/03/2021
- GRAND Hubert 31/03/2021
- LITAUDON née VINCENT Louise 27/04/2021
- LAMERCERIE Pierre 13/05/2021
- DELOYE née MARCEL Marie 04/06/2021
- GAULIN Henri 22/06/2021
- GAUTHIER Georges 24/06/2021
- GAUTHIER née VALENÇOT Marie-Christine 01/07/2021
- GROSSAT née GOURLAND Nicole 03/07/2021
- CONVERT née GONIN Elise 13/07/2021
- MONIN née NAMIAND Danny 25/07/2021
- BROCKMAN Bernard 05/08/2021
- FIGUEIRO Daniel 27/08/2021
- REUTHER née GELET Josette 05/09/2021
- ASSEY née FEMMELAT Simone 09/09/2021
- BERTHOLET Eliane 23/09/2021
- GAUTHIER née BLANC Jocelyne 11/10/2021
- MASSON née THEVENET Marie-Louise 12/11/2021

Mariages

- KHENNICHE Samir 17/04/2021
PYOD Marlène
- DUBOIS Quentin 12/06/2021
JOUVRAY Manon
- ROUX Joris 12/06/2021
LUGINBÜHL Aude
- GARIN Anne-Cécile 29/06/2021
PEREIRA Rémi
- ROY Déborah 03/07/2021
BOURLIER Adrien

Naissances

- THOMAS Manon 16/12/2020
- HAMMANN Thomas 17/12/2020
- BLANDON Solène 28/12/2020
- ZIELINSKI Adèle 10/02/2021
- DEMIRHAN Bilal 22/03/2021
- BASTIEN Célestine 26/03/2021
- GUICHARDON Louis 20/04/2021
- YVRARD Lola 20/04/2021
- DA COSTA Emmy 22/04/2021
- AGERON Manon 30/04/2021
- LAPIERRE LYONNET Louise 13/05/2021
- SARDIN Florine 09/06/2021
- ODIN Jules 13/07/2021
- TOUITOU CLARKE Jack 03/08/2021
- D'HESSÉ Léo 06/09/2021
- GOMES ANTUNES Cecilia 13/10/2021
- DARRAS Johan 06/11/2021
- RICHE Valentine 14/11/2021

Sont notés les enfants dont les parents ont autorisé la publication dans le bulletin municipal avant le 01/12/2021.



Anne Cécile GARIN et Rémi PEREIRA

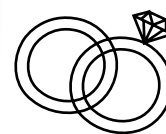


Joris ROUX et Aude LUGINBÜHL

- BERNARDIN Léa 14/08/2021
JULLIARD Grégory
- GARDES Olivier 20/08/2021
LUIS Elise
- FARGIER Frédéric 11/09/2021
VINDRY Véronique
- BRUNO Daniel 18/09/2021
MACHET Emmanuelle
- SALLES Laetitia 27/11/2021
ARMANET Xavier



Manon JOUVRAY et Quentin DUBOIS



Emmanuelle MACHET et Daniel BRUNO

Mariés sur la commune ayant autorisé la publication dans le bulletin municipal.

Renouvellement des vœux 50 ans de mariage

- CHALESSIN Alain et COLAS Pascale 24/04/1970 + 04/09/2021
- SANTACREU Claude et LATA Sylviane 03/04/1971 + 11/09/2021



Coach confiance
Nathalie GIUDICELLI
Coaching de vie - Coaching en reconversion professionnelle - Conseil en fleurs de Bach
06 63 79 40 39 - www.coachconfiance.com

INFINI REFLEXOLOGIE
Estelle ROBIN
Certification professionnelle en réflexologie

St Didier de formans
robinest@orange.fr
06 63 03 39 67

SOPHRO ZEN
La Solution est en vous
Blandine JANIN
Sophrologue
d'École Caycédiennne
06.51.24.85.69
sophroxen.blandine@gmail.com
Facebook: Sophro Zen
Instagram: blandine_sophro

LES SERRES DU BADERAND
HORTICULTURE ABDILLA et Fils
01600 ST-DIDIER-DE-FORMANS
☎ 04 74 00 16 79
Fax 04 74 00 52 77
Site : www.serres-baderand.fr
Du lundi au samedi
8 h 30 à 12 h - 14 h à 19 h
Juillet et Août
8 h 30 à 12 h - 15 h 30 à 19 h
Dimanche et jours fériés
9 h 30 à 12 h

Vie locale

Intercommunalité

La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée



La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) regroupe 19 communes.

Elle assure de nombreux services publics de la vie quotidienne pour les habitants du territoire Dombes Saône Vallée tels que : développement économique, tourisme, mobilité/transports, environnement (collecte des déchets, rivières, assainissement, espaces naturels, économies d'énergie), animation culturelle (médiathèque, programmation culturelle), petite enfance (crèches), équipements sportifs...

Vos élus municipaux siègent dans chacune des différentes commissions thématiques.

Frédéric VALLOS et Corinne MARTIN GAJAC, conseillers communautaires siègent au conseil communautaire.

Suppléant : **Christophe HENRY**

Frédéric VALLOS, Maire, est Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux ainsi que Vice-Président de la commission intercommunale pour l'accessibilité.

Liste des délégations du maire et des élus : <https://mairie-stdidierdeformans.fr/fr/tb/738597/vos-elus-4>

➤ Retrouvez tous les services de la Communauté de communes sur www.ccdsv.fr

➤ **NOUVEAU !**

Abonnez-vous :  @ccdombessaonevallee

CONTACT

☎ 04 74 08 97 66 | ✉ contact@ccdsv.fr
627 route de Jassans, BP 231 - CS60231 01602 Trévoux

DU NOUVEAU pour la collecte de vos déchets !

**Objectif : 506 kg de déchets
produits /an/habitant**



La CCDSV lance un vaste programme de prévention de nos déchets à échéance 2026 pour **réduire de 50 kg/an/habitant** la quantité de déchets produits. Pour cela, des actions précises sont engagées pour réduire les déchets, encourager le réemploi des matériaux et enfin, mieux recycler. Première étape de ce vaste plan d'actions : équiper les **20 000 habitations** de Dombes Saône Vallée d'un bac à couvercle jaune pour la collecte **en porte-à-porte** des emballages recyclables et augmenter ainsi de manière significative les quantités de déchets recyclés. Cette action se conjugue avec la simplification des consignes de tri sur notre territoire. Tous les emballages en plastique (bouteille, barquette en polystyrène, pot de yaourt...), les bouchons, couvercles et capsules en métal sont maintenant recyclables et sont à jeter en vrac dans le bac jaune. La collecte commence dès le 3 janvier et aura lieu **tous les 15 jours**.

Deux nouvelles dates pour la collecte d'amiante en 2022 : les vendredis 15 avril et 21 octobre (sur inscription).

Et toujours des composteurs en vente à des prix très compétitifs !

Renseignements auprès de la CCDSV

Assainissement

Pour la préservation de la qualité des cours d'eau

La CCDSV a inauguré, en octobre dernier, la station de traitement des eaux usées. Livrée en février dernier, cette station, nouvelle génération a été réalisée pour un montant total de 4.95 M€HT avec le soutien de l'Agence de l'eau et du département. Elle traite les effluents



de 4 communes : Saint Didier de Formans, Misérioux, Toussieux et Sainte Euphémie. Cet équipement dispose d'une noue paysagère qui permettra d'aménager, à terme, un parcours pédagogique pour expliquer grandeur nature le cycle de l'eau aux élèves des établissements scolaires du territoire.

Dombes Saône Vallée Renov+



Des aides pour mes travaux de rénovation énergétique

Isoler mon logement, choisir mon chauffage, trouver des aides financières, des artisans garants de l'environnement, analyser des devis, chercher des subventions...

Des spécialistes vous conseillent et vous accompagnent. **Le conseil** sur les aides et les actions à entreprendre est un service **GRATUIT** proposé par la CCDSV. Une participation de 150 € est demandée **pour le service complet d'accompagnement à la réalisation du projet.**

CONTACT

www.alec01.fr

☎ 04 74 45 12 42 | ✉ info@alec01.fr

Solidarité

Un conseiller numérique



Jordan GOY
Conseiller numérique
intercommunalité

Le numérique est omniprésent dans nos vies quotidiennes et la crise sanitaire a accentué ce constat. Pour accompagner les habitants éloignés des pratiques numériques, la CCDSV a recruté un conseiller

numérique qui devrait, dès 2022, former lors de petits ateliers organisés dans les communes, les personnes qui ont besoin de mieux maîtriser les outils informatiques.

Circuits de randonnées



250 km d'itinéraires pédestres et vélos des rives de la Saône aux étangs de la Dombes ont été aménagés par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV). Une nouvelle signalétique a été déployée. Circuits téléchargeables sur le site www.visorando.com

Culture

Suivez le héron !



La CCDSV lance une nouvelle saison culturelle sous le signe du voyage, en collaboration étroite avec les communes et les associations locales. Sous l'égide d'un héron, oiseau de Dombes et de Saône, cette saison propose des concerts, des expositions, des conférences dans différents lieux du territoire à prix très doux.



Retrouvez la programmation de cette saison mais aussi les programmes de cinéma et bien d'autres activités sur le nouveau site mis en place par la commission culture de la CCDSV :

sortir.ccdsv.fr

Environnement



Le plan Climat est enclenché

Amorcé en 2020, le plan Climat Air Energie Territorial de la CCDSV est sur les rails. De nombreuses actions sont déjà mises en place pour réduire les impacts du changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire Dombes Saône Vallée : aides à la rénovation de l'habitat, plan de mobilité durable, gestion différenciée des espaces naturels. D'autres sont à développer dans les années à venir : programme alimentaire inter-territorial, schéma directeur des modes actifs, urbanisme écologique... La réussite de ce plan essentiel s'évaluera aussi avec nos changements d'habitudes et la mobilisation de tous (administrations, entreprises, particuliers) : moins consommer, et plutôt local, réduire les déplacements automobiles autant que possible... Merci à tous les habitants qui se sont exprimés sur la plateforme participative. « Dites-nous tout ! »

Office du Tourisme Ars trévoux

Demandez le programme !

Découvrez...

Les dimanches du Carré Patrimoines : cet espace culturel à Trévoux est ouvert tous les dimanches de 15h à 18h. L'entrée est libre et gratuite. Un guide conférencier du Pays d'Art et d'Histoire vous accueille pour des visites ou des ateliers en famille... (visites flash, ateliers pisés, visites ateliers apothicairerie, quizz en famille, surprise du jour...).

La programmation du Pays d'Art et d'Histoire avec les :

- « Laissez-vous conter »
- « Les ateliers créatifs »

Sans oublier les Incontournables, ouverts toute l'année :

- Le musée de cire, la vie du Saint Curé à Ars
- Le Musée Trévoux et ses Trésors à Trévoux



Retrouvez tout l'agenda 2022 en ligne sur le site de l'office et la newsletter

www.ars-trevoux.com

✉ contact@ars-trevoux.com

CONTACT



Bureau d'Ars - Musée de cire

625 rue Jean Marie Vianney, 01480 Ars-sur-Formans

☎ 04 74 08 10 76

Bureau de Trévoux

Hotel Pierre et Anne de Bourbon

Place de la Passerelle, 01600 Trévoux

☎ 04 74 00 36 32

Abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir toutes les actualités !

Cinéma La Passerelle de Trévoux



Une salle de 110 places, équipée en numérique, une programmation variée pour tous les âges, une équipe de bénévoles à votre service, des festivals en préparation... Venez découvrir votre cinéma et n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles si vous souhaitez participer à l'aventure.

INFOS ET PROGRAMMES

www.les-passeurs-dsv.fr

Les écoles de musique



l'Harmonie de Trévoux

Éveil musical - Cours de Formation Musicale
- Cours individuels d'instruments - Pratiques collectives (Orchestres, ateliers)

CONTACT

<http://harmoniedetrevoux.fr>

☎ 04 74 00 06 17 | ✉ ecolemusiquetrevoux@free.fr

l'École de Musique de Fareins

Éveil musical & chorale enfants - Cours individuels et collectifs - Orchestre d'harmonie
- Ensemble de percussions - Ateliers rock et jazz

CONTACT

www.musique.fareins.com

☎ 04 28 29 26 57 | ✉ musique@fareins.com



RPC

La restauration de vos enfants, c'est notre métier !
RESTAURATION SCOLAIRE & CENTRES DE LOISIRS
 Tél : 03 85 23 99 23 - Mail : contact@rpc01.com



RM ROGER MARTIN RHONE-ALPES
 PROFESSIONNEL ENTREPRENEUR

AGENCE AIN
 01540 VONNAS Tél. 04 74 50 24 87

Ensemble, construisons le Présent et traçons l'Avenir.

- TERRASSEMENT
- ROUTES
- VRD
- CANALISATIONS
- FIBRE OPTIQUE et RESEAUX
- TRAVAUX ÉLECTRIQUES
- BÂTIMENT
- DÉSAMANTAGE et DÉMOLITION
- GÉNIE CIVIL
- VOIES FERRÉES
- INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES
- UNITÉS INDUSTRIELLES
- PRODUCTION IMMOBILIÈRE
- DOMAINE VITICOLE

www.rogermartinsa.com



de bouche à oreille
 Le terreau d'une communication terrain impactante !

Logo • Catalogue • Keynote • Signalétique
 www.deboucheaoreille.fr • 04 74 00 59 62

L'agence de com' qui FAIT POUSSER vos projets !

Concentré de créativité | Accélérateur de croissance | Élixir de bonne humeur

cartes de visite

PPF
 P. de la Roche

Portes - Portails - Fenêtres
 Volets - Stores - Pergolas
 Portes de garage - Clôtures

04 26 00 64 24 p.p.f@sfr.fr
 150 rue Georges Charpak Actipole Est - 01390 Civrieux

PMU

LE RELAIS DE FORMANS

NOUVEAU
 Venez goûter nos nouveaux produits de e-cigarette

NOUVEAU POINT CLÉS

595, Route d'Ars
 01600 SAINTE EUPHEMIE
 04 74 00 23 26

RICHARD PAYSAGE

SARL. Denis RICHARD
 Pour la création de vos espaces de vie.
 ÉLAGAGE, ABATTAGE : c'est notre métier

LES JARDINS D'ANTOINE
 Pour l'entretien de votre jardin.
 Possibilité de contrat annuel avec crédit d'impôt

01600 SAINT DIDIER DE FORMANS
 04 74 00 60 63 • contact@richardpaysage.com
 www.richardpaysage.com

TONTE ROBOTISÉE

100% ÉLECTRIQUE AUTONOME SILENCIEUX

UN SUIVI COMPLET PAR NOS TECHNICIENS SPÉCIALISÉS.

COSEEC FRANCE SAS
 17 Impasse de la Pierre à Feu
 PAE Las Grandes Vignes
 74330 LA BALME DE SILLINGY
 Tél. : 04 50 68 84 28
 Fax : 04 50 68 77 19
 commercial@coseec.com
 www.coseec.com

COSEEC
 Cultivons la performance sur tous les terrains

SARL BOIS DU MORVAN

Bois de Chauffage & Granulés Bois - Pellets

VENTE / LIVRAISON
 Normes DIN+

04 74 00 04 60 - 06 08 24 29 32
 Chemin de la Tannerle - 01600 St Didier de Formans

Leloup
 Artisan Électricien

Jérôme LELOUP
 04 74 08 46 86 (tel/fax)
 leloup.elec@orange.fr
 67, Chemin des Grandes Combes
 01600 Saint Didier de Formans

Électricité Générale pour l'Industrie et le Particulier | Neuf | Rénovation | Téléphonie Interphonie | Voix Données Images | Panneaux Photovoltaïques | Ventilation

COIFFURE VIRGINIE
 HOMMES DAMES ENFANTS

04 74 00 16 40

97, Rue de la mairie 01600 Saint Didier De Formans

Vie associative

Saint Didier Animation

Saint Didier Animation (SDA) est une association à but non lucratif composée de **bénévoles** participant à l'animation de la vie du village à l'instar d'un comité des fêtes. Son but est de faire vivre la commune par l'organisation de manifestations festives.



SDA peut également soutenir l'ensemble des associations désidériennes en mettant à leur disposition du **matériel logistique** nécessaire à la réussite de leurs événements éducatifs, culturels ou sportifs.



SDA a néanmoins été impactée comme d'autres associations par le contexte sanitaire et n'a pas pu fin 2020 organiser son traditionnel arbre de Noël à destination des enfants de

la commune. Ils ont cependant pu retrouver : **spectacle, Père Noël et papillotes le 4 décembre dernier pour leur plus grand plaisir !**

L'assouplissement des règles sanitaires au printemps nous aura cependant permis de remettre en place le 10 juillet dernier, la fête du village et son habituel feu d'artifice. Vous êtes venus nombreux, quelques 180 personnes,



malgré le contexte et nous vous en remercions ! **Ces manifestations ne seraient pas une réussite sans tous les bénévoles investis** et nous pourrions être à coup sûr plus actifs si nous étions plus nombreux à participer à la réalisation de ces manifestations. **Les intéressés sont les bienvenus et toute nouvelle idée sera appréciée.**

Comme toute association, nous avons besoin de main d'œuvre pour la réussite des événements que nous proposons, alors n'hésitez pas ! Venez nous rejoindre pour que ceux-ci perdurent.

En attendant, après deux années difficiles à tenter de recruter de nouveaux membres, notre persévérance a enfin payé puisque l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2021 a permis de renouveler en grande partie le Comité Directeur de l'association et espérons-le son vivier de bénévoles avec une équipe intergénérationnelle.

Fort de cette nouvelle équipe qui se veut engagée et dynamique, le Comité Directeur a pu élire le 15 novembre dernier un nouveau bureau pour notre association.

LE BUREAU :

Président : Richard GAY

Vice Président : Sébastien PERROUD

Trésorier : Gilles GROSSAT

Trésorier adjoint : Guillaume BOURDELEAU

Secrétaire : Corinne MARTIN GAJAC

Secrétaires adjointes : Annie GENEVOIS

Virginie BOIDRON



Toute l'équipe de Saint Didier Animation vous souhaite une **bonne et heureuse année 2022** en attendant de vous retrouver bientôt !

CONTACTS

✉ saintdidieranimation01600@gmail.com

Richard GAY ☎ 06 79 04 29 31

Le sou des écoles

Le Sou des Ecoles de Saint Didier de Formans est à l'initiative de plusieurs événements dans l'année qui permettent à la fois de financer les projets pédagogiques (sorties scolaires, spectacles, matériels, intervenants ...) mais aussi d'animer le village.

Malgré le contexte sanitaire actuel, nous espérons pouvoir organiser les manifestations prévues, qui, nous le rappelons, sont ouvertes à tout le village. Enfants de St Didier, venez faire la fête au **Carnaboom le samedi 2 avril** ! Désidériennes et Désidériens venez profiter de **l'Afterwork musical en juin** !

Toutes les personnes souhaitant aider sont les bienvenues. Si vous avez des questions ou des suggestions, n'hésitez pas à nous contacter !

Gym désidérienne

L'association la « Gym Désidérienne », affiliée depuis 2019 à la Fédération EPGV, existe depuis une vingtaine d'années. Elle propose des activités sportives diversifiées permettant de prendre du plaisir tout en progressant à son rythme, comme le Pilates, le renforcement musculaire, Qi Gong, Yoga... Comme vous le savez, la pratique sportive permet de vous entretenir et améliore votre santé.



Cette nouvelle saison a débuté avec de nouvelles activités et de nombreux adhérents. En effet, un cours de Sophrologie a été mis en place, le lundi soir de 19h à 20h avec Blandine et un cours de Gym Seniors, le jeudi matin avec Yvan, de 10h à 11h.



LE BUREAU :

Co-présidentes : Delphine CHAUTARD, maman de Eliot (CE2) et Lubin (CM2) et Virginie FEVRE, maman de Olivia (GS)

Co-trésorières : Laurianne BILLON-MARIN, maman de Margot (CM1) et Alix BLAVIER, maman de Louis (CE2) et Maël (CM1)

Secrétaire : Coralie MARTIN, maman de Lina (MS) et Zoé (CE1)

À vos Agendas 2022!

- ✓ 2 avril : Carnaboom
- ✓ Juin : Afterwork musical
- ✓ 1^{er} juillet : Fête de l'école

CONTACT

✉ lesoudestdid@gmail.com

L'association a organisé un stage de BodyArt, le 13 novembre 2021, une belle découverte pour de nombreux participants. **Ne ratez pas le prochain stage découverte, qui aura lieu le 12 mars 2022.**

Notre AG s'est déroulée le 29 novembre 2021, avec des changements au sein du bureau. Nous remercions la Présidente Christine Contet, la Vice-Présidente Valérie Crespy, ainsi que la Suppléante Christine Champion, pour leur investissement et souhaitons la bienvenue à leurs remplaçants.

Le bureau vous remercie de votre fidélité et vous attend encore plus nombreux cette nouvelle année.

Sportivement, le Bureau.

À vos Agendas 2022 !

- ✓ 12 mars : Stage découverte

CONTACT

✉ gymsdif@gmail.com

ASDCR

Association Saint-Didier Commune Rurale Nature et Patrimoine



Durant l'année écoulée, et en dépit des restrictions sanitaires, ASDCR N&P n'a pas baissé les bras et a été à l'origine de nombreux événements sur notre commune.

Tout d'abord, **la restauration de la chapelle du Vieux Bourg** pour laquelle l'association œuvre depuis 1988, a franchi une première étape : l'édifice a désormais une charpente et un toit depuis le mois de juillet.

Lors des **Journées Européennes du Patrimoine**, les 18 et 19 septembre, une exposition retraçant l'histoire de la chapelle de 1940 à nos jours, a été réalisée sur le site par les bénévoles de l'association : les nombreux visiteurs se sont montrés très intéressés.

Cette première tranche de travaux a été inaugurée le 23 octobre en présence des élus de la commune, de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée, du Département et de la Région, ainsi que de nombreux adhérents et donateurs.

Auparavant, **la randonnée pédestre** du 13 juin, avait rassemblé une centaine de participants, sous un soleil radieux, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le 17 avril, encore, **la vente de choucroute garnie** au profit de la restauration de la chapelle avait rencontré un franc succès.

Enfin, le 26 septembre, **la traditionnelle brocante** a réuni plus de 150 exposants et de très nombreux visiteurs : une joyeuse animation pour notre village qui a bénéficié de la bienveillance du temps puisque la pluie n'a fait son apparition qu'en fin de journée !

Pour l'année 2022 le calendrier d'ASDCR N&P est déjà bien rempli :



Deuxième tranche des travaux de restauration de la chapelle (reprise des deux ouvertures romanes du XI^e siècle de la façade sud, jointoyage des murs extérieurs, mise en valeur des murs intérieurs, équipement électrique, réfection du sol avec la pose de tomettes à l'identique), sous réserve d'en avoir le financement.

À vos Agendas 2022 !

- ✓ 26 et 27 mars : 12^e Biennale artistique
- ✓ Fin premier semestre (date à fixer) :
3^e Randonnée pédestre du patrimoine
- ✓ 17 et 18 septembre : participation de
l'Association aux Journées Européennes
du Patrimoine
- ✓ 25 septembre : 28^e Brocante du Formans

CONTACT

☎ 06 62 20 41 62 | ✉ contact@asdcr.fr

4, chem. Chantemerle, 01600 S^t Didier de Formans

Amicale de pêche

Le mot des pêcheurs du Formans



Cette année, l'ouverture de la truite ainsi que notre saison de pêche ont commencé le samedi 13 mars dans un contexte sanitaire incertain. La météo agréable et le niveau d'eau correct ont permis à nos pêcheurs de bien remplir leurs musettes.

Après avoir longuement réfléchi, notre Amicale n'a pas souhaité organiser sa traditionnelle fête de la pêche, ni la journée dédiée aux enfants du centre de loisirs « l'Île Aux Enfants » compte tenu des protocoles sanitaires trop contraignants.

On dénombre, en 2021, **50 pêcheurs hommes et femmes et l'arrivée d'enfants** ce qui reflète un réel enthousiasme pour le loisir pêche et pour notre rivière.

Le printemps pluvieux aura permis un maintien du niveau d'eau du Formans, mais aura accéléré le développement de la végétation rendant plus difficile la pêche... sans compter les moustiques !



Nous avons effectué **2 alevinages de 360 kg en truites fario** et arc-en-ciel ainsi que **50 kg de carpes**.

Lors du forum des associations du 4 septembre, beaucoup de parents nous ont demandé si leurs jeunes enfants pouvaient pêcher. Cela est possible et des permis jeunes existent, mais **notre amicale n'est pas structurée pour encadrer les enfants** qui restent sous la responsabilité de leurs parents.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le **dimanche 6 février 2022** à 10h00 dans la salle des platanes.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes, et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022.

Le bureau

À vos Agendas 2022 !

- ✓ 6 février : Assemblée Générale
- ✓ 12 juin : Fête de la pêche (sous réserve)

CONTACT

Xavier MARTIN - Président ☎ 07 84 51 24 50

Les conscrits

La 2 c'est la mieux !



Désidériens, Désidériennes, Comme chaque année, le temps d'un week-end, les conscrits se retrouvent pour fêter comme il se doit leur entrée dans une nouvelle décennie. Après deux ans sans pouvoir faire la fête, nous

vous invitons enfin à nous rejoindre amis(es) de la 2 ou non pour faire vibrer les rues de notre bien-aimé village.

Retrouvons-nous **les 9-10-11 septembre 2022** pour chanter, danser et partager un moment



convivial autour d'un verre de l'amitié offert par la classe en 2 en l'honneur des conscrits.

Amicalement vôtre,

La 2 c'est mieux !

À vos Agendas 2022 !

- ✓ 9, 10 et 11 septembre : Fête des conscrits

CONTACTS

Jérémie ABDILLA ☎ 06 62 02 94 88

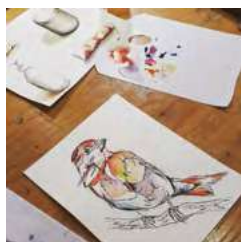
Jordane JACQUET ☎ 06 22 77 95 98

✉ conscrits2@gmail.com

L'atelier

Cours et stages d'arts plastiques.

Animés par Sophie Edouard



L'association « L'atelier » vous propose de venir découvrir ou redécouvrir les arts plastiques, autour d'un moment de création et de partage.

Peinture, aquarelle, pastels... à chacun son plaisir !!!



Cours seniors chaque vendredi de 9h à 11h, dans la salle de convivialité.

Pour plus d'informations sur les autres lieux et horaires, contactez Sophie. A vos pinceaux !!!

CONTACT

 @asso.latelier01

 @latelierdarts

Sophie EDOUARD  06 46 67 79 57

 asso.latelier-01@gmail.com

Boule joyeuse des Bruyères

Encore une année presque sans manifestation. Seul le challenge Jean-Michel ABDILLA a pu se dérouler avec succès.



Lors de l'assemblée générale du 9 octobre le bureau a été reconduit. Le nombre des licenciés a été vu à la hausse ce qui est encourageant pour l'avenir de notre sport boules.

La saison débute par les associations sportives du secteur nous opposant à nos voisins de Sainte Euphémie.

Nos concours sont maintenus : challenge GUILLOUX, challenge SERPOLET, concours vétérans et challenge Jean-Michel ABDILLA.

Notre projet de partage de notre espace de jeux avec des joueurs de pétanque reste d'actualité. **Dès le printemps tous les jeudis après-midi nous serons heureux de vous accueillir pour des parties amicales** de boules lyonnaises et pétanque.

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

CONTACT

Jean DA COSTA  06 72 99 72 05

Association des anciens combattants de Saint Didier de Formans


À vos Agendas 2022 !

- ✓ 11 novembre 1918 : fin de la Première Guerre Mondiale
- ✓ 19 mars 1962 : fin de la Guerre d'Algérie
- ✓ 8 mai 1945 : fin de la Seconde Guerre Mondiale
- ✓ 16 juin 1944 : Massacre de Roussille

Comme chaque année nous remercions toutes les personnes qui, par leur présence à ces cérémonies, témoignent leur reconnaissance à tous ces disparus.

CONTACT

Marcel BLANC
Président des anciens combattants

 04 74 00 26 60

L'Île Aux Enfants

Accueil périscolaire

L'association « L'Île Aux Enfants » offre des moyens de garde et d'animation pour les enfants âgés **de 3 à 17 ans**. Elle propose un **accueil périscolaire le matin** de 7h30 à 8h30 et **le soir** de 16h30 à 18h30 en semaine, ainsi qu'un accueil **extrascolaire** tous les **mercredis** de 7h30 à 18h30.

Centre de loisirs



L'association « L'Île aux Enfants » peut également accueillir vos enfants en centre de loisirs **pendant les vacances scolaires** : la première semaine de chacune des petites vacances (sauf Noël) ainsi que tout le mois de juillet et la dernière semaine du mois d'août.



Le centre de loisirs organise des activités ludiques, pédagogiques et sportives autour de grands thèmes. Ainsi, durant l'été 2021 s'est joué le festival des arts (arts du cirque, plastiques, équestre ou encore street art) !

→ **En juillet 2021**, camp ado de 5 jours à la Plaine Tonique à Montrevel en Bresse avec au programme des activités encadrées par des professionnels (catamaran, VTT, paddle...), en plus des jeux, veillées, baignades, ...

→ **En août 2021**, camp équestre de 3 jours pour les primaires, avec poney les matins, jeux et baignades les après-midis, veillées le soir.



Pendant les vacances, les enfants peuvent aussi profiter de nombreuses sorties : musée, expositions, accrobranche, etc. ou activités encadrées par des intervenants professionnels.

Groupe Form@dos

L'association « L'Île aux Enfants » propose aussi aux **ados de 11 à 17 ans** de se retrouver chaque mercredi après-midi de 14h à 17h ainsi qu'un vendredi soir par mois de 19h45 à 21h45 autour d'activités sportives, ludiques et conviviales.

L'association en quelques chiffres

Au cours de l'année écoulée

- 150 familles ont adhéré à l'accueil périscolaire, mercredis et centre aéré,
- 210 enfants ont fréquenté les différents accueils,
- 30 enfants en moyenne ont été présents chaque mercredi,
- 42 enfants en moyenne ont profité du centre aéré au cours des petites vacances scolaires,
- 116 enfants ont fréquenté le centre aéré au cours de l'été.

Si vous souhaitez rejoindre notre association pour participer à l'organisation des différents camps ou animations, ou tout simplement nous soumettre des idées, n'hésitez pas à nous contacter.

À vos Agendas 2022 !

Le centre de loisirs sera ouvert :

- ✓ du 14 au 18 février
- ✓ du 19 au 22 avril
- ✓ du 7 au 29 juillet
- ✓ et du 22 au 31 août

CONTACTS

Association «L'Île Aux Enfants»

300 rue de la Mairie 01 600 St Didier de Formans
Virginie BOIDRON, Directrice ☎ 06 63 96 87 30
✉ ileauxenfants.esdf@orange.fr
Anne-Cécile GARIN, Présidente ☎ 07 82 35 75 33
Adeline DUBOST, Co-présidente ☎ 06 62 38 55 24
✉ ileauxenfants01600@gmail.com

ACTUS ET INSCRIPTIONS

www.ile-aux-enfants.neopse-site.com

PASAE

Notre Assemblée Générale a eu lieu le vendredi 8 Octobre 2021.

Un nouveau bureau a été élu.

Amandine REBOUILLAT : Présidente

Sophie ALVAREZ PASSARD : Trésorière

Sandra CAETANO : Trésorière adjointe

Mélanie DA SILVA VAZ : Secrétaire

Nous tenons à remercier chaleureusement Eléna PINTO et Maximilien LORQUET pour leur investissement au sein de l'association. Nous souhaitons la bienvenue à Sandra CAETANO.



Cette année nous comptabilisons 168 inscriptions pour 134 enfants répartis sur 16 cours hebdomadaires. 91 familles sont adhérentes au PASAE.

Nous avons toujours nos activités incontournables qui sont : **Baby Sport, Gymnastique, Recycl'Art, Danse, Baby Gym, Aïkido, Multisport et Vannerie.**

Cette année, nous comptons **3 nouvelles activités** : **Arts Plastiques avec Sophie EDOUARD, Sophrologie avec Blandine JANIN et Couture avec Christine CHIRAT.**

Nous avons dit « Au Revoir » à Elisa CARDIN de l'activité Théâtre.

Actualités

Le PASAE a voulu participer à l'opération Octobre Rose, c'est pour cela que notre intervenante en couture ainsi que nos 5 couturières (Louisa en CM1, Aléna et Tessa en CE2, Louise et Noélie en CE1) ont confectionné des coussins cœurs pour soulager les femmes atteintes d'un cancer du sein. Elles ont réalisé 2 coussins chacune, certaines en ont gardé 1 pour l'offrir à une connaissance et nous avons pu offrir 5 coussins à Médipôle (Villeurbanne).

Stages de la Toussaint



- **Poney** au Poney Club Du Grand Célard à Chasselay : 29 cavaliers ont participé.
- **Poterie à Terr'Ame** à Trévoux : 9 enfants de maternelle et primaire.
- **Vannerie à 4 mains** (parent/enfant) : 5 lampions d'Halloween réalisés.
- **Macramé Halloween et Noël** : Nous avons comptabilisé 14 inscriptions.
- **Macramé à 4 mains** (parent/enfant) « Couronne de Noël », « Suspension feuilles/plumes » et « Guirlande de Noël ». Nous avons eu 16 inscriptions.
- **Arts plastiques** : 15 artistes en herbe ont testé l'Atelier pour 22 places occupées.

À vos Agendas 2022 !

- ✓ Stages à venir pendant les vacances. Nous communiquerons bientôt sur le sujet.
- ✓ Vendredi 24 juin : fête de fin d'année du PASAE.
- ✓ Mardi 5 Juillet : fin des activités

CONTACT

 @pasae.stdidierdeformans

 06 34 22 76 51 | www.pasae.neopse-site.com

Club de tennis

Vous attend pour une pratique en loisir ou en compétition, dans une ambiance sympathique



La saison tennistique de nouveau perturbée par la pandémie

La pandémie a de nouveau largement perturbé la pratique du tennis. Malgré cela, le club a tout mis en œuvre pour assurer l'ensemble des cours pour ses adhérents.

Manifestations



→ **Tournoi Double mixte** interne le 05 Septembre regroupant 16 adhérents

→ **J'invite un copain** : Chaque enfant de l'école de tennis pouvait venir avec un(e) copain(ine). Environ 10 enfants non licenciés ont participé

→ **Initiation tennis** lors d'une matinée avec « l'Île aux Enfants »

→ **Stage été**

→ **Accueil des nouveaux adhérents**

Malheureusement la fête du tennis prévue en Juin n'a pas été organisée compte tenu de la pandémie.

Nos offres

→ École de tennis pour les jeunes de – 18ans

→ Cours adultes

→ Adhésion seule à l'année

→ Carte d'été de juin à août

Facilité de règlement (Formule famille, Carte jeune Pass Sport, Chéquier 01)...

Nos structures

→ **1 Club House** ouvert lors des manifestations



→ **2 courts extérieurs** dont 1 en résine avec éclairage et 1 en béton poreux

→ **Utilisation du gymnase du lycée** de Saône Vallée pour les cours.

→ **Un mur d'entraînement.**

Tournoi Open

Du 19 juin au 04 juillet 2021

Malgré un contexte sanitaire incertain, le tournoi open s'est déroulé dans un très bon esprit. Merci aux clubs de Jassans, Trévoux, Anse, Villefranche, Montmerle, Neuville qui nous ont prêté leurs installations, la météo n'étant pas clémente avec le programmeur des rencontres.

PALMARÈS

Tableau féminin :

Victoire d'**Emma POYET** (15/2 - ancienne joueuse du club) licenciée à Montmerle qui bat **Gaëlle MARTIN** (15/2) du club de Jassans : 7/5-6/4

Tableau +35 :

Victoire d'**Antoine ROUGIER** (15/3) du club de Trévoux qui bat **Pascal REBY** (15/4) du club de Sathonay : 6/4-4/6-6/4

Tableau seniors :

2 joueurs de Lacenas s'affrontaient : Victoire d'**Edgar FEDRY** (15/1) qui bat **Lucas VALLET** (15/1) sur le score de 7/6-6/4

À vos Agendas 2022 !

- ✓ En février : Crêpe Party pour les adhérents
- ✓ Au printemps : notre tournoi interne double mixte
- ✓ Samedi 11 juin : fête de l'école de Tennis et portes ouvertes du Club.
- ✓ Du samedi 18 juin au dimanche 3 juillet : Tournoi Open (Simple Dames, Simple Messieurs et Simple Messieurs + de 35 ans)

CONTACT

www.club.quomodo.com/tcsdf

✉ tennisclubsdf@hotmail.fr  

Les cavaliers du Formans

L'association « Les cavaliers du Formans » a inauguré le 16 Octobre 2021 **une carrière de travail** en sable sur l'ancien stade Jean Rey située chemin de la Tannerie à St Didier de Formans. Ce lieu fait l'objet d'une convention signée entre la municipalité et l'association.

L'inauguration s'est déroulée en présence de M. le Maire accompagné d'élus que nous tenons à remercier.



Le projet initial prend forme, la carrière de 30 x 60m est désormais en sable, et entourée de lisses en chêne traitées. Il a fallu tout d'abord retirer les cailloux, étaler les copeaux de bois dissous avec le temps. Le sable a été donné par un Désidérien dont l'habitation se trouvait sur une faille de sable ! Un projet financé en partie par les membres de l'association avec le soutien financier de la municipalité et de l'association Saint Didier Animation.

L'association compte aujourd'hui 15 adhérents qui peuvent évoluer à présent sur un lieu sécurisé pour la pratique de diverses activités équestres. Ces membres sont soit des



propriétaires de chevaux soit des personnes ayant des demi-pensions sur les chevaux de propriétaires.

L'association a été créée pour permettre aux cavalières et cavaliers de pouvoir monter et travailler ensemble diverses disciplines telles que **le dressage, l'obstacle, les pony games, l'équitation western**, de profiter d'une structure et de matériel commun, de bénéficier de la venue de professionnels afin de parfaire leur passion.

La découverte de l'équitation pourra être dispensée, à l'avenir, ponctuellement aux enfants du village, qui par le biais de l'association « l'Île Aux Enfants », découvriront et évolueront dans un lieu adapté et sécurisé.

Enfin, **l'association souhaite très vite pouvoir organiser des événements festifs et ludiques** pour faire découvrir le cheval, un animal unique, ainsi que son univers.

BUREAU

Présidente : Madeleine FLORET BERTHAUD

Secrétaire : Bénédicte PERRIER

Trésorière : Sylvie CAMPISI MOIROUX

CONTACT

Madeleine FLORET BERTHAUD ☎ 06 22 46 73 46

✉ lescavaliersduformans@gmail.com

Rencontres et loisirs du Formans

J'espère que vous allez bien malgré le virus. **N'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les mardis de quatorze heures à dix-huit heures**, salle des platanes, pour passer un bon moment de détente.

À bientôt,

La Présidente Simone BELLET



CONTACT

Simone BELLET ☎ 06 08 15 50 07

Passage à l'acte



Après deux saisons perturbées par la crise sanitaire, les associations, comme tous les secteurs, ont durement ressenti les effets déstabilisateurs dans leur fonctionnement qui ont entraîné des

déséquilibres budgétaires qu'il va falloir surmonter...

Pour la rentrée d'automne 2021, le groupe de fidèles adhérents s'est reconstitué avec de nouveaux intéressés par le théâtre autour de Catherine BOCHET. Ils proposeront dès le début 2022, un spectacle complet de sketches comiques destinés aux CCAS, associations, et communes alentours...

Le spectacle de fin d'année est prévu à la salle des fêtes le vendredi 3 juin 2022 et des stages théâtre seront proposés sur le week-end en mars et en mai 2022.

Le Théâtre c'est à la salle des fêtes le mercredi à 20 h. Les cours sont ouverts à tous avec des séances découvertes gratuites.

Passage à l'Acte formule le souhait d'une année 2022 bien meilleure pour tous.

Le Président Bernard BOCHET

À vos Agendas 2022 !

✓ 3 juin : Spectacle de fin d'année

CONTACT

☎ 06 08 09 69 72 ✉ passagealacte@gmail.com

Minibrind'osier

Initiation à la vannerie créative

Animée par Rita Meynard



Passionnée depuis de nombreuses années pour les activités manuelles et formée aux différentes techniques auprès de vanniers professionnels, je

vous propose de découvrir l'art de tresser...

Rotin, osier, matériaux sauvages, matériaux divers et recyclables, tout est prétexte à se mêler, se croiser, s'entrelacer afin que la magie d'un article en vannerie opère...

Déclinable à la demande, l'ouvrage devient utile ou orne vos intérieurs et vos jardins en fonction d'un thème ou d'un évènement...



Suivez-moi dans cette balade bucolique et ensemble tissons des liens !!!



Atelier vannerie

Minibrind'Osier propose des ateliers à la salle des Platanes. Jusqu'à juin 2022, vous pourrez pratiquer la vannerie selon différents thèmes au choix.

Attention ! Les places sont limitées au nombre de 6 personnes maximum.

Minibrind'Osier organise aussi des ateliers seniors le lundi matin de 10 h à 13 h salle de convivialité résidence Vindonissa (minimum 3 personnes, maximum 6 personnes).

Pour la deuxième année consécutive, Minibrind'Osier propose également des ateliers vannerie en extrascolaire le vendredi à 16h30 dans le cadre du PASAE. À bientôt !

CONTACT

  @Minibrindosier

Rita MEYNAND | ✉ minibrindosier@gmail.com
www.vanneriemibrindosier.com

AGESEF

Association de GEstion et de Suivi Environnemental du Bassin du Formans

Depuis sa création l'association AGESEF s'inscrit dans une démarche « co-élaborative » avec les partenaires institutionnels autour de plusieurs thématiques liées au patrimoine des rivières Formans et Morbier.

En 2008, lors de la révision du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux), le Formans et son affluent le Morbier sont classés comme cours d'eau orphelins, c'est-à-dire sans structure de gestion.



AGESEF propose alors d'en faire reconnaître les enjeux environnementaux. En 2011, en regroupant tous les décideurs locaux et départementaux en mairie de S^{te} Euphémie, elle organise les premiers « états généraux du Formans ». Deux ans plus tard, une importante étude lance les bases de cette reconnaissance.

Le 9 septembre dernier, Frédéric VALLOS en tant que maire de St Didier, et surtout vice-président de la CCDSV (Communauté de Communes Dombes Saône Vallée) chargé de l'environnement, ainsi que David POMMIER, maire de Villeneuve et vice-président en charge de la GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), inauguraient **les premiers gros aménagements sur le Formans**. Ce chantier, situé au lieu-dit « **la Tannerie** », est dédié à la restauration du corridor écologique (permettre aux espèces de se déplacer dans le cours d'eau). La CCDSV recevait pour l'occasion à la salle des fêtes, l'Agence de l'Eau, Mme la Sénatrice, les représentants de la Préfecture, du Département, de la Région, et tous les maires du bassin. D'autres travaux en amont, sur le Morbier à S^{te} Euphémie (lieu-dit Saut du Bois), ainsi qu'à Misérieux (lieu-dit « la Thorine ») et au bois de Cibeins)



s'inscrivent également dans ce schéma global d'aménagement de la continuité écologique.

Plusieurs mesures autour de la gestion des ripisylves (boisement des berges) et de l'inventaire des zones humides sont à l'étude et devraient voir le jour très rapidement. L'implication de la Communauté de communes sur ces problématiques complexes est désormais pleine et entière !

À l'image de leur municipalité, les Désidériens sont aussi pleinement impliqués. En proposant un **budget participatif** conséquent, la mairie a permis à ses habitants de s'exprimer en soumettant des projets. Ce besoin de renaturation et de valorisation environnementale ressort des 5 projets en compétition. **Le projet de sentier pédagogique le long du Formans proposé par AGESEF a été retenu**. Il s'inscrit dans les principes de notre association en combinant valorisation du Formans et partenariat avec les collectivités locales.

Reste que l'idée d'un sentier didactique autour du continuum écologique sera difficile à mettre en place. AGESEF connaît bien ces impératifs de nature foncière, réglementaire ou encore environnementale liés à nos petits cours d'eau. Nul doute que nous trouverons un compromis pour faire aboutir ce projet, qui, à son niveau, participe aux grands enjeux environnementaux.

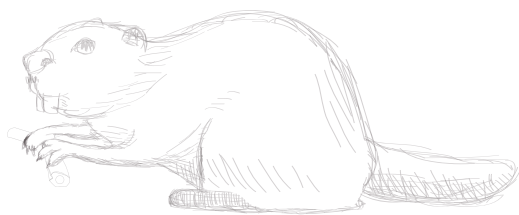
AGESEF en profite pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont soutenu ce projet.

Jérôme LELOUP,
Bernard ABDILLA



Nouvel habitant

Un Castor à Saint Didier !



Le Castor, espèce emblématique de tous les cours d'eau, des grands fleuves jusqu'aux petits ruisseaux, a bien failli disparaître totalement du territoire français à la fin du XIX^{ème} siècle, sous la pression de la chasse et des diverses « primes à la queue ». Affublé de tous les maux ; destructeur d'arbres, perceur de berges... Ce gros rongeur finalement proche des hommes était surtout victime de sa fourrure et de sa viande « Maigre ». Le castoréum, substance odorante était aussi largement utilisé en cosmétique et pharmacopée. L'urbanisation et l'endiguement des berges, la construction des grands barrages allaient avoir raison des dernières populations résiduelles.



Au début du XX^{ème} siècle alors que seuls quelques individus subsistent dans le delta du Rhône, 2 ou 3 « savants » passionnés, obtiennent la fin de « la prime à la queue », et la bienveillance de gros propriétaires camarguais

pour l'arrêt de sa destruction systématique. Début des années 60, le castor retrouve le statut d'espèce protégée.

À la faveur de quelques réintroductions dans les années 80, notamment à l'amont des grands barrages sur le Rhône où elle avait complètement disparu, l'espèce regagne de façon éparse quelques secteurs. Dans les années 2000 plusieurs groupes sont clairement identifiés sur la Saône. En 2017 des signes incontestables de sa présence sont relevés sur les 2 rives à l'embouchure du Formans entre St Bernard et Trévoux. **Plus récemment un site habité, a été découvert sur St Didier.**

Ce site encore confidentiel doit être étudié en détail. Des prélèvements pour analyses (Poils, excréments, photos, empreintes...) sont en cours.

Les secteurs dans lesquels la présence du castor d'Eurasie et de la loutre est avérée dans le département de l'Ain, sont mentionnés sur l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2020. À l'échelle nationale, l'espèce est protégée au titre de l'article L. 411-1 du code de l'environnement et de l'arrêté ministériel du 23 avril 2007.



Contrairement à ses lointains cousins Ragondin (*Myocastor coypus*) et Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) venus d'Amérique et très envahissants, le castor (*Castor fiber*) est un animal nocturne timide et difficile à observer. Cette espèce végétarienne apprécie principalement les écorces et jeunes tiges de saules voire de peupliers ou encore noisetiers ou cornouillers. Elle apprécie les zones de cours d'eau protégées des courants avec une végétation abondante. Qualifié d'« espèce ingénieuse » le castor joue un vrai rôle sur les écosystèmes des bords de rivière, ne serait-ce qu'en recépant les arbres de la ripisylve !

Pour aller plus loin dans la connaissance de l'espèce consultez l'ouvrage « Le CASTOR en région Lyonnaise » de Fabien Bruggman et Bruno Fouillat, mise à jour 2019, éditions NATURAMA. Un très bel ouvrage photographique.

Bernard ABDILLA

Photos jointes : Bernard ABDILLA / Jean Paul ZANETTI
Novembre 2021



US Formans

La saison 2019/2020 a été une saison tronquée. La saison 2020/2021 est une saison qui n'aura duré que 2 mois avant que la pandémie ne nous rattrape.

Dans ce contexte, l'US Formans a décidé de faire un geste commercial pour chaque licencié désireux de poursuivre l'aventure avec nous. Le geste a été très apprécié.

La saison 2021/2022 est lancée depuis le début du mois d'août, pour le groupe seniors, du fait des premiers matchs de coupe de France qui se déroulent sur la fin du mois d'août.

Tout au long de ce mois d'août, les reprises se sont échelonnées, puis début septembre, nous avons accueilli nos jeunes footballeurs.



La pandémie et le contexte sanitaire mis en place ont eu un impact sur le retour des licenciés au club.

Chacun de nous a profité du temps laissé « libre » par l'arrêt des activités pour s'adonner à d'autres pratiques.

Malgré tout, quelques nouvelles arrivées ont ainsi permis de compléter nos effectifs.



Cette saison, la baisse des effectifs, ne nous a pas permis d'engager des équipes dans l'ensemble des catégories.

Nous n'avons pas pu aligner une équipe U15 et pour notre équipe U17 nous avons fait une



entente avec le club voisin de Bords de Saône, le but étant que chaque joueur trouve sa place au sein du club.

Nous travaillons pour présenter rapidement pour la saison prochaine une équipe dans chaque catégorie et pour donner un nouvel élan à l'US Formans.

Nous avons à nos côtés 2 BP JEPS en formation au sein du club. Ils sont investis sur le projet jeune pour créer une nouvelle dynamique.

Des animations gustatives et footballistiques sont en préparation pour l'ensemble de la saison avec en point d'orgue le 75^{ème} anniversaire du club en juin prochain.



Toutes les dates sont consultables sur le site du club ou sur les réseaux sociaux.

Comme chaque association, les bénévoles ont une place primordiale dans la vie de l'US Formans, alors si vous avez une âme de bénévole, nous serions heureux de vous accueillir à nos côtés.

Les membres du bureau de l'US Formans remercient les bénévoles, les parents, les différents acteurs de la commune pour leur aide et leur participation.

Jean DIDIER
Président de l'US Formans

CONTACT

Jean DIDIER ☎ 06 21 04 20 74



Les Après-Midi de Pierrette

Après une longue pause, L'association « les Après-Midi de Pierrette » a pu se réunir pour le plus grand plaisir des danseurs et spectateurs autour de Josy et Daniel Beuret, à l'occasion de son « Thé dansant », le dimanche 7 novembre 2021, dans la Grande Salle des Fêtes de Saint Didier de Formans.

Nous vous attendons au mois de mars pour se retrouver encore plus nombreux.

Merci de votre fidélité et à bientôt sur la piste de danse.

Guy-Noël, Président.

Madeleine, Responsable Technique.



CONTACT

✉ lesapresmididepierrette@gmail.com

L'annuaire des Associations

Retrouvez l'annuaire des associations de la commune, sur le site internet de la mairie :

www.mairie-stdidierdeformans.fr

Cliquez ensuite sur le nom de l'association pour ouvrir sa fiche et accéder aux contacts (sous réserve que l'association ait procédé à sa mise à jour)

réinventons / notre métier AXA

Agences Hubert DESCROIX

2 adresses pour mieux vous servir :

5 rue du Palais 01600 TREVOUX
Tel : 04.74.00.20.29
Mail : agence.descroix@axa.fr
Orias n° 14 003 062

897 rue E. Herriot 01480
JASSANS-RIOTTIER
Tel : 04.74.09.84.84 /
Mail : agence.descroixjassans@axa.fr
Orias n° 14 003 062

Confiez nous vos assurances de biens
et de personnes, retraite, prévoyance.
Particuliers, professionnels
et entreprises.

COSMOS
GÉOMÈTRES EXPERTS

Lagnieu - Trévoux
Beaujeu - Neuville S/Saône
Meximieux - Villars-les-Dombes
Tél unique 04 74 00 91 60

contact@cosmos-ge.fr www.cosmos-ge.fr

Délimiter un terrain, diviser une
propriété, construire,
aménagement un espace...

Nous prenons la mesure de vos projets

SIGNALISATION

linéAX

Jean-Marc PERRONCEL
04 74 00 58 80 / 06 13 06 38 64
www.lineax.fr / jm.perroncel@lineax.fr

Horizontale, verticale, industrielle...
Tracé sportif, mobilier urbain...

524 allée de Fétan • ZI • 01600 TREVOUX

nsa
technologie



Certifications NF n°367-161, n° 367-182 et n°367-183

Alarme intrusion
Vidéoprotection
Contrôle d'accès

Générateur
de brouillard
Coffre-fort
Rideau métallique

Electricité
Domotique KNX
Automatisme

Alarme incendie
DAE

Clément Petit Gérant

☎ 06 98 41 30 64

✉ clement@nsa-technologie.com

📍 926, route d'Ars 01600 St Didier de Formans

Union des Commerçants et Artisans (UCA)



Après de nombreux rebondissements, nous avons pu maintenir notre soirée du 8 décembre... mais nous avons dû annuler quelques activités, telles que le maquillage ou le coin photos du Père Noël...

La pluie nous laissant tranquille le temps de la soirée, vous avez été au rendez-vous lors de ce moment tant attendu !

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour la venue de l'harmonie de Trévoux qui a donné une note très agréable à cette soirée.



Merci aussi à toutes les personnes et associations qui nous ont apporté leur aide et merci à vous tous qui avez été présents pour cet instant d'évasion... Et quel bonheur de voir tous ces enfants heureux le temps d'une soirée !



Nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine pour cette belle fête du 8 décembre qui est devenue une tradition à Saint Didier de Formans.

Les membres de l'UCA

affaire de clic
Créateur de solutions internet

Fabrice de Sainte Marie
Directeur de projet
06 10 70 72 13
fsaintemarie@affairedeclic.fr

310 route de Sainte-Euphémie
01600 Saint-Didier-de-Formans

www.affairedeclic.fr *Soyez présent sur le web !*

MAISONS Art de Vivre
Depuis 2005
Terrassement - Maçonnerie - Maîtrise d'oeuvre

Yvan Le Borgne
06 23 10 02 21
maisons-adv@wanadoo.fr

CONSTRUCTION
RÉNOVATION
AVANT-PROJETS
PLANS PERMIS
COORDINATION
DE CHANTIERS

Lofissement "Le Clos des Vignes" - Route de S^{te} Euphémie
01 600 Saint-Didier-de-Formans

Pertet
Service Plomberie
Sanitaire et Chauffage
Conseil - Dépannage - Installation - SAV

65 Route d'Ars - 01480 SAVIGNEUX
Tél : 04.74.08.14.57
pascal.pertet@orange.fr

PGA QUALIBAT

MAGASIN FERMIER
Direct producteur

Du mercredi au samedi

EPICERIE
FRUITS ET LEGUMES
VIANDE BOVINE
ŒUFS PLEIN AIR
FROMAGE

SAINT-EUPHEMIE
06.85.52.09.60
FERMEDESBRUYERES01@GMAIL.COM

Infos utiles

Civisme

Rappel des règles de civisme

Nuisances sonores

Merci de bien vouloir respecter les jours et horaires d'autorisation suivants pour l'utilisation de tout matériel sonore de jardinage, de bricolage, tondeuse et autres engins thermiques bruyants troublant l'ordre public sur la commune :



→ **DU LUNDI AU VENDREDI** :
de 8h à 12h et de 14h à 18h
(interdit entre 12h et 14h)

→ **LES SAMEDIS** : de 9h à 12h et de 14h à 18h
(interdit entre 12h et 14h)

→ **DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS** :
de 10h à 12h **UNIQUEMENT**

Ces horaires sont valables en été comme en hiver sans distinction.

Les infractions liées au tapage nocturne ou **aux nuisances sonores** de voisinage sont punies d'une **amende forfaitaire de 68€** (contravention de 3^{ème} classe).



Les aboiements peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême et constituent un trouble anormal de voisinage portant atteinte à la tranquillité publique.

Brûlage des déchets verts



Le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel est

INTERDIT PAR ARRÊTÉ PREFECTORAL.

Les particuliers ont à disposition DEUX DÉCHÈTERIES pouvant prendre en charge les déchets verts sur les communes de FRANS et de TOUSSIEUX. Les professionnels doivent assurer la valorisation de leurs déchets.

DÉROGATIONS : Seuls les Préfets peuvent déroger au principe de l'interdiction de brûlage des déchets verts, sur proposition de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Le non-respect de ces prescriptions est une infraction pénale constitutive d'une contravention de troisième classe de 450 euros ou plus (article 131-13 du code pénal).

Stationnement

Le stationnement sur les trottoirs représente un danger pour les piétons obligés de descendre sur la chaussée. Cette infraction est passible d'une contravention de 35€ à 135€.

Abandon des déchets sur la voie publique

Les dépôts sauvages sur la voie publique (points d'apport volontaire compris) sont passibles d'une amende de 450 € pouvant aller jusqu'à 1500 € si les déchets sont déposés par un véhicule.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

OBLIGATION DES PROPRIÉTAIRES

En dehors des opérations de nettoyage effectuées par les services municipaux, un arrêté municipal impose aux propriétaires l'entretien des trottoirs et des gargouilles d'écoulement des eaux pluviales devant leur habitation. Cela concerne également le déneigement et le déverglacage.

Les propriétaires ont également l'obligation d'entretenir la végétation de leur propriété pouvant remettre en cause la sécurité des usagers sur la voie publique (défaut de visibilité, empiètement sur les cheminements piétons). De même, le nettoyage des parties de rues salies par les voitures (remorques) chargées sans précaution doit être opéré immédiatement par les soins du responsable. En cas de non-respect de ces obligations, et après une mise en demeure restée sans effet, **la commune peut faire réaliser d'office les travaux aux frais des propriétaires.**

Gestion des déchets

La gestion des déchets est une compétence intercommunale. Pour toute information :

CONTACT

CCDSV ☎ 04 74 08 97 66

Ramassage des ordures ménagères

IL SE FAIT LE VENDREDI APRÈS-MIDI à partir de 12h.

En cas de fortes chaleurs, la tournée peut démarrer plus tôt.

Par conséquent, pensez à sortir vos bacs dès le jeudi soir.

Lorsque le **VENDREDI est FÉRIÉ**, le ramassage se fait le lendemain, samedi matin (*dans ce cas pensez à sortir vos bacs dès le vendredi soir*).

À compter du 3 janvier 2022, vos emballages seront collectés à votre domicile selon les consignes remises lors de la distribution de vos bacs à couvercle jaune. Un ramassage est prévu tous les 15 jours, le mardi, conformément au calendrier remis.

Les déchets en papier et en verre doivent toujours être portés aux points d'apports volontaires (bennes bleue et verte).

Des composteurs sont à votre disposition à la vente (prix modeste) dans les locaux de la CCDSV.

Déchèteries



Deux déchèteries sont disponibles sur notre secteur :

- À Toussieux (ZI de Reyrieux) : déchèterie des Bruyères
- À Frans : déchèterie du Pardy

Un badge est nécessaire pour accéder aux déchèteries. Se renseigner auprès de la CCDSV.



Ouverture des déchèteries

HORAIRES

→ **ÉTÉ - du 1^{er} avril au 30 septembre**

DU LUNDI AU VENDREDI 9h-12h / 14h-18h

SAMEDI (NON STOP) DE 9h à 18h

→ **HIVER du 1^{er} octobre au 31 mars**

DU LUNDI AU VENDREDI 9h-12h / 14h- 17h

SAMEDI (NON STOP) de 9h à 17h

INFOS :

Les bouchons en plastique peuvent être déposés dans les tonneaux situés sous le préau, au fond du parking, à gauche de la mairie. Ils sont régulièrement ramassés par l'entreprise Medtronic de Trévoux en vue d'une action humanitaire.



Recyclerie

La Recyclerie

Créons des emplois avec nos vieux objets !

Pour la collecte de vos meubles et vieux objets, pensez également à la Recyclerie de Trévoux qui propose de multiples services et une boutique accessible à tous.

INFOS

114 Allée De Forquevaux, 01600 Trévoux
www.recycleriedombessaone.fr

Chiens et chats

Abandon des chats

L'identification par tatouage ou puce électronique est obligatoire depuis la loi du 1^{er} janvier 2012 pour tous les chats de plus de 7 mois (amende 135 €).

La stérilisation des chats domestiques est souhaitée afin que cessent les abandons de portées de chatons non désirés.

Toute personne qui tue volontairement un

chat ou lui inflige des sévices est passible de peines pouvant aller jusqu'à 30 000 euros et 2 ans d'emprisonnement. De même la loi punit l'abandon. Depuis l'arrêté du 30 septembre 1988, tout chat se promenant à moins de 300 mètres de son domicile reste considéré comme un animal domestique et non plus comme un nuisible. Il est donc protégé comme tel.

Une réflexion est en cours, en effet :

Le conseil municipal souhaite passer une convention avec l'association «Ain câlin de Guess» de Toussieux, pour la capture et la stérilisation des chats errants sur la commune.

Divagation des chiens

La divagation des chiens sur la voie publique est interdite. Si un chien errant pénètre dans votre propriété il convient de s'en saisir et

d'appeler la mairie (04.74.00.14.70) ; celle-ci possède un local adapté dans lequel le chien peut être enfermé avant sa récupération.

Benoit MACIA
Ramoneur diplômé d'état

06 52 18 25 25

contact@lartisanramoneur.fr
www.lartisanramoneur.fr



Événementiel à domicile

Vente à emporter

06 19 45 49 14

LA BOTTE SECRÈTE

DÉGUSTEZ L'ITALIE GOURMANDE

NICOLAS BONIN

329 chemin Champ-Perret
01600 Saint-Didier-de-Formans
www.la-botte-secrete.eu
nicolas.bonin@orange.fr

L'As de Coeur

BAR - RESTAURATION
DEPOT DE PAIN
DEPOT DE PRESSING

Ouvert
du Lundi au Samedi
dès 7h

14 Chemin de Charbonnet
01600 St Didier de Formans
Tél. 09.84.49.62.88

RIGAUDIER
SERVICE ENTRETIEN

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
CREDIT D'IMPOT : 50%

530 Route de Toussieux Tel : 06 69 02 52 52
01600 SAINTE EUPHEMIE

rigaudierserviceentretien@hotmail.fr

Tradi Drive
www.tradi-drive.fr

Christophe GROSSAT
Pour particuliers et entreprises
ZI de Reyrieux, 01600

04.74.00.37.45
tradisteack@orange.fr

Biodiversité

Chenilles processionnaires

Elles affaiblissent les arbres et constituent un problème de santé publique par la dispersion de leurs poils pouvant entraîner chez les humains et les animaux de graves irritations.

INFOS Pour les éradiquer, consulter le site :
www.chenilleprocessionnaire.com



Le frelon asiatique

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ?

INFOS Faites un signalement sur le site :
www.frelonsasiatiques.fr



L'ambroisie

L'ambroisie provoque de fortes réactions allergiques qui apparaissent en général entre la mi-août et octobre.

L'élimination des plants d'ambroisie doit se faire avant la pollinisation et impérativement avant la grenaison. Un doute ? Les feuilles sont vertes sur les 2 faces et n'ont pas d'odeur quand on les froisse.

INFOS Arrachez-là ou signalez-là :
www.signalement-ambroisie.fr



Silvie DUCORNET
SOPHROLOGUE
Accompagnement personnalisé :
Hypnose Ericksonienne.
Sophrologie.
tel : 07-79-49-31-26
www.silvieducornet.com

NUGUET Constructions
Maçonnerie
Charpente
Couverture
Zinguerie
Restauration du patrimoine ancien
349 chemin de la Poyat
01480 FRANS LES YERNES
04 74 60 73 63
06 84 21 58 67
constructions.nuguet@wanadoo.fr

Vente directe de légumes sur l'exploitation le jeudi de 14h à 19h
Maraîchage Biologique
Le Jardin de Ptit Pierre
111 route de Moga 01600 Saint Didier de Formans

Virencouleur Agence de communication
Virginie Melia
Directrice artistique
06 88 02 74 02
contact@virencouleur.com
310 route de Ste Euphémie
01600 St Didier de Formans
✓ Identité visuelle
✓ Supports de Com
✓ Site Web
✓ Réseaux sociaux
✓ Événementiel ...
www.virencouleur.com

Recensement pour les jeunes de 16 ans



Les jeunes qui arrivent à l'âge de 16 ans (nés en 2006) doivent se faire recenser en mairie ou en ligne sur le site www.service-public.fr.

Une attestation est indispensable pour certaines démarches administratives : la constitution des dossiers de candidatures aux examens et concours, le dossier d'inscription pour le permis de conduire, inscriptions dans les écoles etc...

PIÈCES À JOINDRE :

- Livret de famille
- CNI de l'enfant
- Justificatif de domicile

Le Service National Universel



Il s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'investir dans une société, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement s'il le souhaite. À ce jour 5 jeunes Désidériens se sont inscrits au SNU.

INFOS & INSCRIPTIONS

www.snu.gouv.fr

Artisans - Commerçants

Retrouvez l'annuaire des artisans et commerçants de la commune sur le site internet de la mairie.

www.mairie-stdidierdeformans.fr

Rubrique :

À votre service/Annuaire des professionnels

N'hésitez pas à cliquer sur la fiche des nombreuses entreprises.

Artisans, commerçants, pensez à communiquer vos mises à jour à la mairie.

Annuaire de la santé

- ✓ **Cabinet d'infirmières**
E. MORAND ARCHENY – J. MAHUET – S. KANTE
09 86 36 35 92
- ✓ **Cabinet de kinésithérapie**
C. MARTIN GAJAC 04 74 00 28 87
- ✓ **Cabinet d'ostéopathie**
L. DELTOMBES 04 74 08 84 68

ASSISTANTES MATERNELLES

Retrouvez la liste des assistantes maternelles du village et leurs coordonnées sur le site internet de la commune : www.mairie-stdidierdeformans.fr/fr/rb/584703/assistants-maternels-3

Paroisse

Offices religieux :

Pour tout renseignement concernant les horaires de messes veuillez contacter :

le Père PILLET de la paroisse de Trévoux

☎ 04 74 00 13 70

Les messes ont lieu par roulement le samedi
18h en hiver et 18h30 en été



Location des salles

Les descriptifs et tarifs de location pour :
La grande salle des fêtes, petite salle des fêtes,
salle des associations ainsi que la location de
matériel (tables et bancs) sont en ligne sur le
site de la commune.

INFOS & INSCRIPTIONS

www.mairie-stdidierdeformans.fr/fr/tr/738558/salles-a-louer-205



Documents officiels

Carte Nationale d'Identité et Passeport

Les demandes de carte nationale d'identité
comme les demandes de passeport, sont à
déposer, sur rendez-vous dans les mairies de :

TREVOUX ☎ 04 74 08 73 73

REYRIEUX ☎ 04 74 08 95 20

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne à
partir du site officiel <https://ants.gouv.fr/> (le cas
échéant elle sera faite par la mairie du lieu de
rendez-vous).

Pour vos autres démarches administratives,
rendez-vous sur www.service-public.fr

Inscriptions sur les listes électorales



Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

La date limite est fixée au vendredi 4 mars 2022 pour les élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022, et au vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives du 12 et 19 juin 2022.

POUR VOUS INSCRIRE : Rendez-vous sur le site service-public.fr ou en mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

La Police municipale sur la commune



La commune a souhaité
renforcer sa coopération
avec les forces de l'ordre
en signant une convention
de coordination avec
la préfecture, entre la
gendarmerie de secteur
et la police municipale.
Les élus ont décidé en juin

2021 de **mutualiser des postes avec la police
municipale de la ville de Trévoux** (Pour la 1^{ère}
année 5h de présence effective hebdomadaire
sur notre commune.)

Les missions de la police municipale sont
diverses :

- Patrouilles de proximité
- Opérations tranquillité vacances
- Police de la route (contrôles routiers, de
vitesse, d'alcoolémie)
- Police du stationnement réglementé,
gestion des mises en fourrière
- Surveillance des entrées et sorties des écoles
- Missions de sécurisation ponctuelles
(manifestations festives, cérémonies
officielles...)
- Police d'urbanisme en lien avec le PLU de
la commune

ACAS VAL DE SAONE
Assistance Commerciale Administrative et en Secrétariat



Marie-Agnès MEISSIMILLY

Chemin des Bruyères
01.600 Saint Didier de Formans

04 74 08 57 41
06 68 98 45 70

mameissimilly@free.fr

Aux Mille Douceurs
Boulangerie Pâtisserie



22 Rue du Palais
01600 Trévoux

04 74 00 18 82

GIMET SAS

DEMOLITION
TERRASSEMENT
AMENAGEMENT EXTERIEUR
BETON ARME

06 21 17 18 52

www.gimetsas.fr



Menuiseries extérieures - Bois, PVC, Alu
Menuiseries intérieures
Blocs-portes - Escaliers - Parquets - Terrasses bois
Meubles salles de bains et cuisines
Agencements intérieurs - Placards

Menuiserie Christophe FAURITE

Siège social : 44 Chemin du Baderand - 01600 St Didier de Formans
Atelier : 30 Allée des Pierronnes - Parc d'activités de Montfray - 01480 Fareins
Tél : 04 74 08 41 80 / Mail : contact@menuiserie-faurite.fr
Site internet : www.menuiserie-faurite.fr

FB ROTISSERIE

Cuisson au feu de bois

fb.rotisserie@orange.fr

06-61-82-95-38

Rotissoire-Grill-Prestations évènementielles
Mariage-Banquet-Anniversaire et tout types d'évènements

FDSI 09 79 54 91 28
06 08 61 41 74

Confiez votre informatique à des spécialistes

Depuis 1989, 12500 particuliers ou professionnels nous ont fait confiance.

Dépannage - Formation - Installation - Internet - Vente
contact@fdsi.fr <http://www.fdsi.fr>

Pompes Funèbres Limat
L'assurance d'une écoute,
le respect de vos volontés

Chambre funéraire
à Ambérieux-en-Dombes
Chambre funéraire à Anse
Contrats obsèques



338, route du Gouverneur
AMBERIEUX-EN-DOBES (01)
04 74 00 82 83
362, rte de Villefranche - ANSE (69)
04 37 55 55 99
pompes-funebres-limat.com

Permanence
Téléphonique
24h/24
7j/7

TAXI 

7 jours / 7 - 24H / 24
Bruno SIMAO DE SOUZA

Toutes courses & toutes distances : transports scolaires
Transport Médical Tiers payant Colis urgent
Véhicule climatisé Limousine Aéroport

06 83 44 10 51 N°1 Massieux
06 86 59 46 98 N°1 St Didier de Formans
b.simaodesouza@gmail.com

Optiques & solaires • Jumelles • Télescopes • Loupes

JASSANS REYREUX BELLEVILLE



GAVOILLE
Opticiens

ST-DIDIER/CHALARONNE MONNAY

www.gavoille.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

▶ **À TRÉVOUX** - 33 RUE DU PALAIS
Tél. 09 74 50 30 27 Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 830 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talbot - 75009 Paris.

Numéros utiles

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Gendarmerie de Trévoux : 04 74 00 13 99

Toute urgence : 112 numéro valide dans l'U.E
sur fixe et mobile

Astreinte Mairie Saint Didier de Formans :
urgence absolue 06 45 04 76 79
du samedi 12h au lundi 9h

Préfecture : 04 74 32 30 00

ERDF-ENEDIS dépannage : 0 972 675 001

SUEZ dépannage : 0 977 401 130

GAZ dépannage : 0 800 473 333

CAF : 0 810 25 01 10

Services sociaux : 30 01

**Centre départemental de solidarité
de Trévoux : 04 74 00 48 23**

Violences faites aux femmes : 3919

**SAVE (Association de lutte contre les violences
dans l'Ain) : 06 50 26 50 68**

Relais des assistantes maternelles :
04 74 00 33 82

Mission Locale Jeunes : 04 74 08 97 54

Croix-Rouge : 04 74 00 46 15

Aide vestimentaire : Vestiboutique
111 avenue de Montplaisir à JASSANS

Recyclerie Trévoux : 07 83 45 14 90

SERVICES D'AIDE À DOMICILE

→ **ADMR : 04 74 00 28 95**

→ **VSDES : 04 74 00 35 17**

→ **ADAPA : 04 74 45 59 66**

→ **Ain Domicile services : 04 74 21 42 52**

CCDSV :

☎ 04 74 08 97 66 ✉ contact@ccdsv.fr

Saônibus

La ligne 2 desservant le village est une ligne à la demande à réserver la veille

☎ 04 72 08 99 88

ou par ✉ saonibus@transdev.com

INFOS HORAIRES : www.transdev-rai.fr

PRESSE :

→ **Le Progrès**

Jacques CHIROUZES

☎ 04 74 08 56 25

✉ jacques.chirouzes@gmail.com

→ **La voix de l'Ain**

Alain DUFOUR

☎ 06 27 16 29 55

✉ alain.dufour90@orange.fr



NOUVEAU !



→ **Sur le parking de l'école**

à partir du 18 janvier,

Tous les mardis de 10h à 12h30

Thierry LOUBIGNES, primeur, vous proposera :
fruits, légumes, fromages, œufs...

Pensez à emmener vos boîtes à œufs et vos cabas !

→ **Sur le parking de la salle des fêtes**

à partir du 5 janvier, un camion pizza sera là !

Tous les mercredis dès 18h

Un mois de décembre festif à St Didier !

VIE MUNICIPALE

VIE LOCALE

VIE ASSOCIATIVE

INFOS UTILES



Arbre de Noël de SDA



Tombola de la classe en 2



Vente d'huîtres



Vente de boudins par l'entente de la chasse



La classe en 5



Décorations du fleurissement



Fleurissement



Tournée des popotes avec l'harmonie de Trévoux



Repas de fin d'année du CCAS



Agents Communaux



De gauche à droite :
Adrien MORAND
Guillaume DUBOIS

Agents d'entretien



Agnès GIRIN



Anissa ZENTICI

Gisèle BRIEL



Equipe Atsem

De gauche à droite :
Charlotte BOCHET
Jeanice VIAL
Hélène PARIS



Retrouvez vos élus dans le trombinoscope sur le site municipal
(Mairie/vos élus)



Bonne année 2022

Les élus et les agents municipaux
de Saint Didier de Formans
vous présentent
**leurs meilleurs vœux
de santé et bonheur pour 2022**

Equipe Temps méridien

De gauche à droite :
Wladimir MALIK
Alex RENAUD
Béatrice VARRIER
Jocelyne DUTREIVE
Jennifer PERCHERANCIER



Equipe Self

De gauche à droite :
Jadwiga GONNARD
Jeanine GELIZA
Solange ABDILLA



Secrétaires

De gauche à droite :
Laurence SIONNEAU
Thierry JULLIEN
Bénédicte PERRIER



Cloé SAUVAT

